Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

26 JUIN 2026 - N°4267 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

CANICULE

Une nouvelle noyade dans le Clain

Alors le département de la Vienne est placé en vigilance rouge canicule par Météo-France, une situation qui va peut-être perdurer jusqu'au début de la semaine prochaine, un nouveau décès par noyade est à déplorer dans le Clain à Poitiers.

P. 6

POLITIQUE

Sénatoriales : Sylvie Aubert est candidate

P. 5

MONTMORILLON

Un conseil municipal très consensuel

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'église Notre-Dame-Immaculée à la loupe

P. 4

Services publics : l'Intelligence artificielle est déjà utilisée



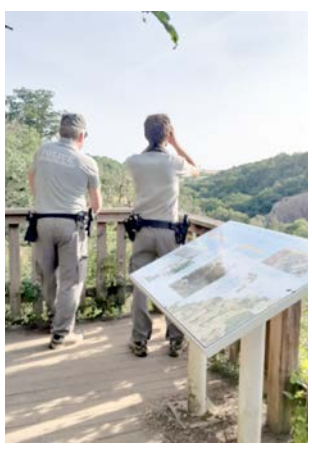
Les présidents des Départements de France étaient réunis au Futuroscope au sujet de l'incontournable Intelligence artificielle, déjà intégrée dans les pratiques des collectivités. Avec un rythme qui s'accélère. P. 2

DEUX-SÈVRES

Des contrôles dans les espaces naturels

Les agents de l'Office français de la biodiversité des Deux-Sèvres ont participé à l'opération nationale « Aires protégées », informe la préfecture. Des amendes ont été dressées.

P. 10



COUPE DU MONDE

L'alcool au volant dans le viseur

À l'occasion de la Coupe du monde et du début de la saison estivale, les services de l'État dans la Vienne renforcent leurs actions de sensibilisation afin de prévenir les risques.

P. 3



Vie publique Les présidents et présidentes des Départements de France étaient réunis pendant deux jours au Futuroscope au début du mois de juin. Point central des échanges, l'incontournable Intelligence artificielle, déjà intégrée dans les pratiques des collectivités. Avec un rythme qui s'accélère.

L'Intelligence artificielle au service des politiques publiques, une mécanique en plein essor

VIVRE DANS LA VIENNE



François Sauvadet, à gauche, et Alain Pichon, présentant les enjeux de cette rencontre. *Olivier JAUNAY*

Créée en 1946, Départements de France est l'association d'élus qui représente les Départements. Présidée par François Sauvadet, elle constitue la véritable *« Maison des Départements »*, réunissant les présidents des 104 collectivités adhérentes dont 95 Départements et neuf collectivités territoriales à compétences départementales. Ses équipes, composées d'instances élues et de salariés permanents, sont pleinement mobilisées aux côtés des Départements, dans un double objectif : réactivité – être au cœur de l'actualité et anticipation porter des messages clairs et des orientations ambitieuses pour l'avenir.

Le Département de la Vienne a accueilli au Futuroscope la première édition du Club Data-IA de Départements de France les mardi 2 et mercredi 3 juin derniers. Au programme des élus, deux journées dédiées au partage d'expériences concrètes de l'Intelligence artificielle au service des politiques publiques, entre les présidents et présidentes des Départements de France.

Intelligence artificielle, du pilotage politique au pilotage stratégique, tel était le titre du manifeste à destination des élus distribué aux participants.

On peut notamment lire dans celui-ci que l'utilisation de l'intelligence artificielle impacte directement les politiques publiques sur des enjeux clés tels que la modernisation des services publics, la compétitivité économique et la souveraineté numérique, l'éthique, la protection des droits fondamentaux et la transparence des décisions automatisées, l'adaptation de la formation et de l'emploi aux mutations technologiques, la réduction des fractures territoriales et l'inclusion numérique.

Parmi les objectifs, simplifier et personnaliser le service à l'usager, soutenir les agents et valoriser l'humain, renforcer la sécurité numérique, optimiser la gestion des infrastructures, mieux anticiper les besoins sociaux, mieux gérer les risques, améliorer l'accompagnement des collégiens.

Lors d'un point presse, Alain Pichon, président du Département de la Vienne, et François Sauvadet, président du Département de la Côte-d'Or et de Départements de France, ont souligné que « *loin d'être une simple avancée technologique, l'IA est un levier politique et stratégique majeur qui redéfinit l'approche des politiques publiques. Un outil dont nous devons nous emparer pour répondre aux crises climatiques, sociales et budgétaires que traversent nos territoires. À ce jour, plus d'une soixantaine de départements font partie du Club Data-IA que nous avons lancé il y a trois ans. Des enjeux considérables sont devant nous, c'est une révolution qui est en train d'arriver.* »

François Sauvadet d'énumérer « *des enjeux qui touchent également aux domaines de la sécurité, de la vidéoprotection, des attaques informatiques, sur comment accompagner les jeunes dans ce monde en plein bouleversement, la gestion de la dette, la sécurité civile. Dans mon département, nous avons créé une Direction du numérique et de l'IA, et sommes en déploiement de Côte d'Or maps, sorte de Google maps locale avec une précision de l'ordre du centimètre. Notre capacité à collecter de la donnée, c'est la capacité à maîtriser notre destin et à pouvoir permettre à nos élus de prendre des décisions qui sont objectivées et qui reposent sur des données fiables. Parce que chaque fois que vous travaillez avec une entreprise américaine, elle considère que les données appartiennent aux États-Unis. Nous devons tenter de nous affranchir des Gafam.* »

À l'occasion du séminaire « Club Data IA » organisé au Futuroscope les 2 et 3 juin 2026, Départements de France a donc présenté une vision stratégique et politique de l'intelligence artificielle appliquée aux échelons locaux. Ce dans de nombreux domaines listés ci-dessous.

Solidarités et Insertion : la personnalisation à l'échelle. Le Département est le chef de file de l'action sociale. L'intégration des outils IA de France Travail transforme radicalement l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Réduction des délais : grâce à l'analyse prédictive, les conseillers proposent des parcours de formation et des offres d'emploi hyper-personnalisés, réduisant ainsi les temps de retour à l'emploi.

Détection du décrochage : l'IA permet une meilleure identification des situations de rupture, garantissant qu'aucun usager ne sorte des radars de l'insertion.

Un partage d'informations fluide et sécurisé

Décloisonnement : un partage d'informations fluide et sécurisé entre les services du Conseil départemental et France Travail assure une vision en temps réel du contrat d'engagement sans alourdir la charge administrative des travailleurs sociaux.

Chiffre clé : 63 % des agents de France Travail utilisent déjà l'IA dans leurs activités quotidiennes pour se recentrer sur la relation humaine.

Sécurité et Résilience : l'IA face aux risques climatiques. La protection des populations et du patrimoine naturel est une priorité régalienne décentralisée.

Détection précoce des feux de forêt : La solution MidGard, déjà déployée dans plusieurs Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), utilise l'IA pour détecter des fumées suspectes en quelques secondes sur un rayon de 30 km. Ce dispositif a déjà permis de protéger plus de 3 millions d'hectares.

Vidéoprotection mutualisée : l'Oise et la Corrèze font figure de pionniers avec leurs Centres de Supervision Départementaux (CSD). L'IA y est utilisée pour la détection d'encombrants, les départs de feu ou le comptage des mobilités, permettant aux petites communes de bénéficier de technologies de pointe par la mutualisation.

Gestion de la ressource en eau : face à la pression climatique, des infrastructures connectées permettent un pilotage fin et durable de la ressource à l'échelle départementale.

Pilotage de la Performance : faire mieux avec moins. Dans un contexte budgétaire contraint, l'IA devient un outil d'optimisation financière et patrimoniale.

Gestion de la dette : le Département de la Côte-d'Or a développé un algorithme interne d'optimisation de sa stratégie d'emprunt. Ce connecteur lie la plateforme de gestion de la dette aux modules budgétaires pour simuler des scénarios financiers complexes (swaps de taux) et corréler la durée de l'emprunt à la durée de vie réelle des actifs.

Jumeaux Numériques : la création de répliques virtuelles du territoire permet d'anticiper les risques et de simuler des politiques publiques avant leur mise en œuvre.

Exemple concret : Dans l'Oise, la modélisation 3D des 66 collèges a permis une réduction de 22 % de la consommation de chauffage et de 35 % de la consommation d'eau en cinq ans.

Attractivité Économique : France Foncier +. Le portail national France Foncier + (GIP porté par la Banque des Territoires et le Cerema) est l'outil stratégique pour la réindustrialisation verte.

Recensement des gisements : Près de 1.200 offres de terrains économiques (friches, réserves foncières) sont référencées pour orienter les investisseurs vers des espaces déjà artificialisés.

Le portail unifie l'offre publique et privée pour accélérer l'implantation de projets industriels labellisés « France 2030 ».

Une Gouvernance Éthique et Souveraine. Les Départements de France réaffirment que l'IA doit rester au service de l'humain. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle représente à la fois une opportunité majeure de transformation du service public et un défi juridique et éthique sans précédent. L'émergence de l'IA générative, la prolifération des outils grand public accessibles gratuitement et l'intégration croissante de l'IA dans les progiciels métiers doit être au centre de l'attention.

Souveraineté des données : les solutions utilisées doivent respecter un hébergement souverain mais aussi le RGPD (masquage automatique des zones sensibles).

Chartes éthiques : les Départements sont engagés dans des chartes éthiques assurant que l'humain reste au centre de la décision.

Les élus ont aussi pu découvrir, dans l'enceinte même du Futuroscope, le Campus Numéria, récemment inauguré. À l'heure où le numérique transforme en profondeur nos sociétés, le Campus Numeria ouvre une nouvelle ère pour l'éducation et la formation. Implanté au cœur du Futuroscope, ce lieu unique se positionne comme un véritable tiers-lieu d'innovation dédié aux jeunes, aux enseignants et au grand public. Sur plus de 2.500 m², il propose des expériences immersives mêlant pédagogie, sciences et technologies de pointe.

Robotique, intelligence artificielle, citoyenneté numérique ou encore découverte des métiers : autant de thématiques pour comprendre le monde de demain. Pensé avec des chercheurs, des pédagogues et des entreprises, il favorise une approche concrète, interactive et collaborative des apprentissages. Chaque parcours s'inscrit dans une continuité entre la classe et l'expérience sur site, pour un apprentissage durable et engageant. Soutenu par le programme France 2030, ce projet ambitieux vise à former les citoyens et les professionnels du XXIe siècle.

Avec une capacité d'accueil de milliers d'élèves et de formateurs chaque année, il s'impose comme un acteur majeur de l'éducation numérique en France. Plus qu'un campus, Numeria est un laboratoire vivant où l'on expérimente, crée et questionne les usages du numérique.

Dans un monde qui change très vite, la meilleure maîtrise possible des outils IA risque donc de s'avérer indispensable dans de très nombreux domaines, dont l'action publique.

Olivier JAUNAY

Sécurité À l'occasion de la Coupe du monde et du début de la saison estivale, marqués par de nombreux rassemblements festifs et événements sportifs, les services de l'État dans la Vienne renforcent leurs actions de sensibilisation afin de prévenir les risques liés à la consommation d'alcool et à la conduite.

Sécurité routière et coupe du monde : mobilisation renforcée contre l'alcool au volant

VIVRE DANS LA VIENNE

« *L'alcool demeure l'un des principaux facteurs d'accidents graves sur les routes du département de la Vienne. En 2025, les accidents corporels impliquant un conducteur sous l'emprise de l'alcool ont représenté 17 % de l'ensemble des accidents corporels recensés dans la Vienne* » rapporte la préfecture.

Les premiers chiffres de l'année 2026 témoignent de la persistance de ce risque. À la fin du mois de mai, 15 accidents corporels liés à l'alcool avaient déjà été enregistrés dans le département (18,5 %).

Sanctions administratives

« *Au-delà des conséquences humaines, l'alcool reste également une cause majeure de sanctions administratives. En 2025, 42 % des suspensions de permis de conduire prononcées dans la Vienne l'ont été pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.* »

Face à ce constat, les services de l'État, avec le soutien de nombreux partenaires locaux, déploient plusieurs actions de prévention tout au long du mois de juin et durant la période estivale afin de rappeler que la fête et la sécurité doivent aller de pair.

Le 13 juin à Nieuil-l'Espoir, à l'occasion des finales de coupes départementales organisées par le District de la Vienne de football, des animations ludiques et pédagogiques ont été proposées aux spectateurs et participants, avec notamment un parcours de simulation d'alcoolémie, un atelier de démonstration des doses servies dans les débits de boissons et un mur digital. Des éthylotests ont également été distribués tout au long de la journée. Par ailleurs, afin de diffuser largement le message de prévention, 2.500 gobelets « SAM » ont été mis à disposition dans les buvettes du stade.

Cette mobilisation se poursuivra le 26 juin lors de la retransmission du match France - Norvège. À cette occasion, des intervenants départementaux de sécurité routière mèneront une opération de sensibilisation au sein d'un débit de boissons diffusant la rencontre. Des éthylotests seront distribués afin d'encourager chacun à vérifier son aptitude à conduire avant de reprendre la route.



L'alcool demeure l'un des principaux facteurs d'accidents graves sur les routes du département de la Vienne (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Parallèlement, une campagne de communication est déployée jusqu'au 8 juillet : des affiches et adhésifs de sensibilisation seront installés dans une vingtaine de débits de boissons de Poitiers.

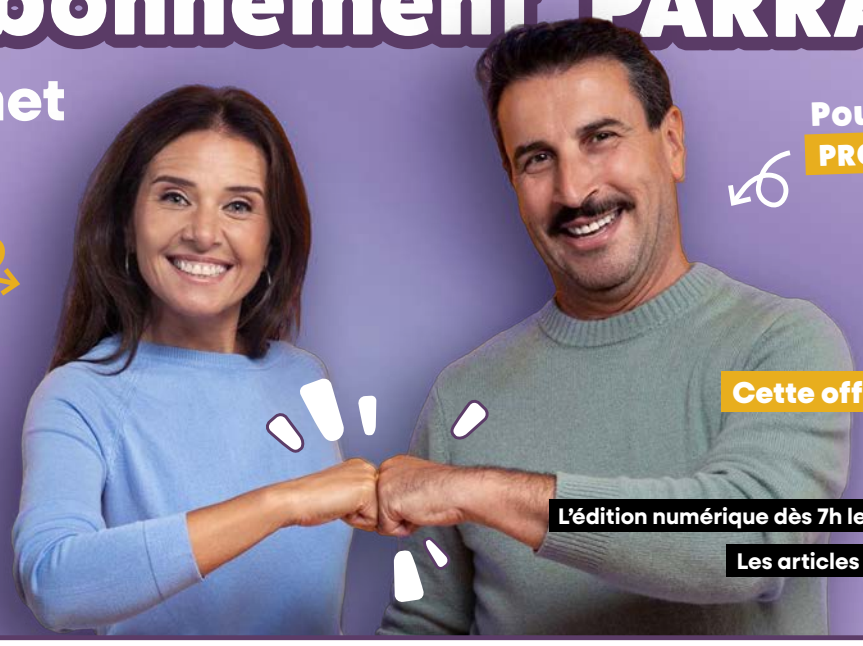
Enfin, depuis le 17 juin, une seconde campagne de sensibilisation a été lancée : plus de 8.300 boîtes à pizza porteront le message « *Choisissez la bonne équipe. Équipe Sam !* » et seront distribuées dans une vingtaine de pizzerias du département.

« *À travers l'ensemble de ces actions, l'État réaffirme sa mobilisation en faveur de la sécurité routière et de la prévention des comportements à risque. À l'heure où de nombreux habitants se retrouvent pour partager des moments festifs autour du sport, le préfet de la Vienne rappelle que chacun a un rôle à jouer pour préserver sa sécurité et celle des autres usagers de la route. Les moments festifs doivent rester des moments de convivialité et de plaisir* » concluent les autorités.

Olivier JAUNAY

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
Papier + internet

Pour VOUS
Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 88 € au lieu de 140 €

Cette offre comprend pour chacun :
Le journal livré chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans vos espaces Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
VIENNE ET DEUX-SÈVRES

Patrimoine religieux

L'église Notre-Dame-Immaculée

PORT-DE-PILES

Une jeune paroisse…

« Le Portus qui est ad Pilas » est cité vers 1064. À cette époque, il existe encore non loin de ce port sur la Creuse des « piles », peut-être gallo-romaines et semblables à celle de Saint-Mars, en Touraine.
Le Port-de-Piles dépendait jadis de la paroisse de Poizay-le-Joli, réunie en 1818 à celle des Ormes, elle-même détachée du territoire de Poizay au XVII[e] siècle.
Un prieuré de l'abbaye de Noyers en Touraine y est mentionné en 1244. L'ancienne priorale romane Saint-Nicolas fut érigée en paroissiale en 1846, peu avant que Port-de-Piles, distrait des Ormes, ne devienne commune en 1849. Dès 1861, une nouvelle église, placée sous le vocable de Notre-Dame Immaculée, est bâtie à quelque distance de Saint-Nicolas qu'elle remplace. La chapelle est alors désaffectée ; elle a cependant été conservée pour servir de bâtiment d'habitation. Des bombardements intenses, de mai à août 1944, devaient endommager l'église et souffler ses vitraux.

Un plan très simple…

L'église présente une nef rectangulaire de cinq travées couvertes de fausses voûtes.
Chacune des arêtes qui se prolonge par un sanctuaire plus étroit doté d'une abside en hémicycle.
Un clocher vient se loger dans l'angle nord-est de l'édifice.
Chacune des travées reçoit le jour de deux baies et l'abside de trois. Un oculus domine la porte dont le tympan figure l'Agneau vainqueur au centre d'une croix.
Les statues sont des plâtres moulés polychromés de la fin du XIX[e] ou du début du XX[e] siècle. Quelle que soit leur valeur artistique, elles témoignent des dévotions et de la générosité d'une époque.
• Philomène. Malgré la révision du sanctoral, la statue de Philomène, sainte martyre dont l'historicité est par trop douteuse, a été conservée. Sa rareté, de ce fait, mérite d'être soulignée.
• Antoine de Padoue,
• Joseph à l'Enfant,
• François de Sales ?
• Jeanne d'Arc,
• Radegonde,
• Notre-Dame de Lourdes,
• Thérèse de l'Enfant Jésus,
• Le Sacré-Cœur,
• Vierge à l'Enfant.
Ces deux dernières statues surmontent deux autels secondaires néo-romans. Près de l'autel de la Vierge, une plaque indique la présence du cœur de l'abbé J.-A. Pasquier, fondateur de l'église, décédé le 20 juillet 1868 ; une disposition semblable existe dans l'église des Ormes.

Les vitraux…

Les 14 baies de l'église sont garnies d'une série de vitraux réalisés en 1948 par Paulette Pichon et Max Ingrand.
Dans l'abside : Marie, par son *« oui »*, devient la nouvelle Ève,



L'église Notre-Dame-Immaculée de Port-de-Piles. *Daniel BIRON*

l'instrument du Salut.
A — La main de Dieu chasse Adam et Ève, pécheurs, du jardin d'Eden. La phrase *« une femme t'écrasera la tête »* (Genèse 3, 15) a été appliquée à Marie, mère de l'humanité rachetée, souvent représentée foulant le serpent, image du mal.
B — Marie est représentée la main levée vers le ciel éclairé par un croissant de lune (Apocalypse, 12). La mandorle qui l'entoure, signe de gloire, fait écho à l'inscription : *« Vous êtes toute belle, Ô Marie »*.
C — L'Annonciation (Luc 1, 26-38) : l'ange est en haut, Marie est agenouillée en bas devant un livre. Entre eux, la colombe figure l'Esprit Saint. La grande courbe d'un lis renouvelle cette forme iconographique traditionnelle. *« Je vous salue, pleine de grâce »* est le début de la salutation angélique, *« fiat »* (qu'il en soit ainsi), l'acceptation de Marie.
Côté sud : dans une curieuse progression d'est en ouest, de l'homme pécheur à l'Ascension, un abrégé de l'histoire du Salut…
D — « Le péché enchaîne l'homme » : un homme enchaîné est environné de démons. D'autres captifs sont soumis à la corvée, évoquant les Hébreux en Égypte : *« J'ai vu les souffrances de mon peuple »* (Exode 3, 7). *« Consolez-vous, votre salut est proche »* invite à croire dans la délivrance promise par Dieu.
E — Les mains ouvertes du Père et une colombe marquent le sens trinitaire d'une sobre Nativité : le Sauveur vient parmi les hommes. Marie et Joseph entourent la crèche, ici traitée comme une mandorle. *« Va, je t'envoie pour délivrer mon peuple »* vient en écho de l'Exode : Jésus enseigne, nouveau Moïse qui libère de son péché l'humanité déchue.
F — *« Il a été transpercé pour nos péchés ; nous avons été délivrés par sa mort ». « Me voici l'Agneau de Dieu »* : le Christ aux outrages (Matthieu 27, 27-31) est associé à l'agneau pascal (Exode 12) que les linteaux des maisons des Hébreux, marqués ici d'une anachronique croix rouge, rappellent encore.
G — *« Ceci est mon corps, ceci est mon sang »* (1 Cor. 11). La Cène, ou dernier repas de Jésus avec ses disciples, est représentée en perspective, centrée sur la coupe de l'institution de l'Eucharistie dont la manne nourrissant les Hébreux au désert (Exode 16), représentée dessous, était la préfigure.
H — L'Ascension (Actes 1, 6-11). Jésus ressuscité monte au ciel porté par un ange : *« Je m'en vais et je reviens à vous afin que là où je serai vous soyez aussi »* (Jean 14, 3). L'autre inscription, *« Enfants de Dieu »*, est à mettre en relation avec le *« In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti »* (Matthieu 28, 19) meublant une croix venant en conclusion. Cette référence au baptême, juste au-dessus des fonts, rappelle la mission de l'Église : annoncer l'Évangile dans l'attente du retour glorieux du Christ.
Dans l'oculus de la façade :
I — Un oiseau, image ici récurrente de l'Esprit Saint, ciment de la vie ecclésiale, introduit à l'espace sacré, entouré par un trisagion sans fin : *« Sanctus, sanctus, sanctus… »*.
Côté nord : en subtil parallèle avec les baies opposées, des scènes de la vie de Marie…
J — La Visitation (Luc 1, 39-56) et trois symboles de la Vierge nous invitent à aller vers *« Jésus par Marie »*. La *« Vierge de la Visitation, Notre-Dame de la route »* est l'*« Arche d'alliance »*, la *« Maison d'or »* et la *« Porte du ciel »* des litanies.
K — L'Enfant manifesté aux nations (Matthieu 2, 1-12) par *« Notre-Dame de l'Épiphanie »* rayonne dans sa crèche : *« Montrez-nous votre fils, Marie »*.
L — Sous le titulus marqué INRI, la pancarte clouée sur la croix et proclamant sa royauté (Jean 19, 19-22), le Christ en croix s'adresse à sa mère et à Jean : *« Voilà ta mère, voilà ton fils »* (Jean 19, 26-27). En-dessous, inspirée d'une représentation ancienne, une scène montre Marie, mère de l'Église, abritant les chrétiens rassemblés sous son large manteau : *« Refuge des pécheurs, notre mère »*.
M — La Pentecôte (Actes 2, 11). Marie, *« Temple du Saint-Esprit »*, est présente parmi les douze réunis au cénacle. Avec la colombe, des rayons partant des mains du Christ matérialisent l'Esprit Saint que les apôtres reçoivent ; une telle figuration se rencontre dans l'art médiéval.
N — L'Assomption : Marie, exempte de toute corruption à sa mort ou *« dormition »*, est portée par les anges ; *« Reine montée au ciel, reine de France, priez pour nous »*. Au-dessous, la scène rappelle les apparitions de Lourdes, presque contemporaines de la construction de l'église. Bernadette est agenouillée devant la Vierge qui lui révèle son identité : *« Je suis l'Immaculée Conception »*. Selon le dogme de l'Immaculée conception, promulgué en 1854, et que l'on confond trop souvent avec celui de la conception virginale de Jésus, Marie, seule de toute l'humanité, fut préservée à sa naissance du péché originel ; jusqu'à son Assomption, elle est donc bien Marie immaculée.
Cette série de vitraux, pour qui prend le temps de la lire, révèle, à l'imitation des meilleures verrières médiévales, une immense richesse typologique, théologique et spirituelle, que quelques versets de Paul résument.
« Et nous, de même quand nous étions des enfants soumis aux éléments du monde, nous étions esclaves. Mais quand est venu l'accomplissement du temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme et assujetti à la loi, pour payer la libération de ceux qui sont assujettis à la loi, pour qu'il nous soit donné d'être fils adoptifs. Fils, vous l'êtes bien : Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba - Père ! Tu n'es donc plus esclave mais fils ; et, comme fils, tu es aussi héritier : c'est l'œuvre de Dieu. » (Lettre aux Galates 4, 3-7)

Parvis - centre théologique de Poitiers

Éducation

Le travail d'une étudiante en architecture exposé

POITIERS



Amandine Ravaud. *Olivier JAUNAY*

Présentée jusqu'au 10 juillet à la Maison de l'Architecture de Poitiers, l'exposition *Espaces Retrouvés,* organisée par l'école-d de Poitiers (anciennement école du design de Nouvelle-Aquitaine), met en lumière les projets de deux étudiantes du Mastère Architecture d'Intérieur de l'école, autour d'une question centrale : comment redonner vie à des lieux en sommeil ?
Le mardi 16 juin, Amandine Ravaud a procédé à la présentation de son travail en présence de membres de sa famille et d'enseignants et personnels de l'établissement, ainsi que de sa directrice. Les invités, et le public, jusqu'au 10 juillet, ont ainsi pu découvrir le travail mené. *« À travers son projet La Pointe de L'Éguille, Amandine a imaginé un refuge implanté au cœur des paysages ostréicoles de Charente-Maritime. Conçu pour accueillir marcheurs, cyclistes et navigateurs, ce projet propose une expérience immersive du territoire, entre architecture, paysage et contemplation »* décrit l'école. En amont, la jeune femme de 25 ans, originaire de Grenoble mais arrivée à Poitiers à l'âge de 10 ans expliquait avoir *« voulu travailler sur le bâti et sur le paysage, et les interactions entre les deux. C'est une discussion avec un ostréiculteur, alors que l'on se baladait le long de la Seudre avec ma meilleure amie, qui m'a permis de découvrir cet endroit »*.
Un panneau précise le contexte à l'attention des visiteurs. *« À l'entrée du village de l'Éguillé-sur-Seudre, rue de l'Égalité, se trouve le moulin de Simonet. Oubliée au bord de la réserve de chasse, cette bâtisse est d'une architecture simple mais robuste, construite en moellons selon les techniques de maçonnerie traditionnelle. En s'approchant de la pointe, les anciens marais salants laissent place aux claires ostréicoles. Les parcelles, clairement délimitées, sont ponctuées de cabanes légères dont certaines, dotées d'une cheminée, semblent avoir traversé le temps, les vents et les marées. »*…
La Maison de l'Architecture de Poitiers se situe en centre-ville, au 1 rue de la Tranchée. Elle est ouverte en semaine, sauf le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Olivier JAUNAY

Vie associative

Fête du soleil et du patrimoine de pays



L'affiche de l'événement. *Jean-Luc Herpin*

MIGNALOUX-BEAUVOIR

L'Amicale de l'énergie solaire et solidaire (AESS) organise sa 5[e] fête du soleil et du patrimoine de pays dimanche 28 juin de 10 h à 18 h, place de l'église à Mignaloux-Beauvoir. Au programme : à 10 h puis 11 h visite des fours à pains de la métairie et présentation du patrimoine local avec l'histoire très particulière du coq du clocher de l'église qui a eu de grosses frayeurs le jour de l'armistice de 1918… À midi verre de l'amitié en présence des élus de Mignaloux-Beauvoir. Buvette et restauration légère : merguez, brochettes et ratatouilles de légumes locaux cuites dans nos différents fours solaires, exposition d'œuvres d'artistes locaux (peintres, sculpteurs, forgerons…) sur les thèmes relatifs au soleil et à la sidérurgie antique.
Vente de produits locaux et de cartes postales authentiques. Démonstration : de cuisson sur nos fours solaires, de séchage de fruit au solaire, pyrogravure solaire, de mini-pompe solaire, de voiture miniature fonctionnant avec une pile à hydrogène, de palets vendéens
Présentation et vente de notre périodique bi-trimestriel *« Solaire Mag »*. À 16 h, causerie philosophique *La famille* animée par le philosophe Francis Sénéchaud. Participation libre. Les bénéfices iront à l'équipement de notre atelier de fabrication de Mignaloux-Beauvoir et à la création d'un *« centre de recherche et développement des énergies solaires à Saint-Louis du Sénégal »*. Contact : canton86320@orange.fr, tél. 06.85.80.94.13, site : https://four-solaire-solidaire.net/

Olivier JAUNAY

Élections sénatoriales Sylvie Aubert, maire de Fontaine-le-Comte, et Benjamin Bellicault, adjoint à Lhommaizé, annoncent leur candidature aux prochaines élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre prochain. Ils défendront les valeurs de la gauche républicaine.

Candidats pour la gauche républicaine

VIVRE DANS LA VIENNE

Mercredi 3 juin, c'est dans la commune de Lhommaizé, à 25 kilomètres au sud-est de Poitiers, plus précisément dans le petit parc jouxtant l'école, que Sylvie Aubert, maire de Fontaine-le-Comte, et Benjamin Bellicault, adjoint au maire de la commune hôte, notamment en charge de l'école et de la médiathèque, ont présenté leur candidature aux prochaines élections sénatoriales.
« *Merci Bernard* (NDLR : Bernard Germaneau, maire de Lhommaizé) *de nous accueillir, il nous semblait important de venir sur le terrain, ici dans la partie sud, où c'est une autre ruralité que celle du nord* » a attaqué la candidate Sylvie Aubert, 55 ans, élue depuis 2001, maire de Fontaine-le-Comte depuis 2020, réélue à cette fonction en mars dernier. Celle qui s'est décrite comme « *une femme de terrain, de proximité, engagée* », est aussi vice-présidente de Grand Poitiers en charge des mobilités, « *un sujet essentiel, encore plus en ruralité dans un objectif de désenclavement. Notre démarche, c'est une candidature de rassemblement des forces de la gauche républicaine. Il y a beaucoup de clivages dans notre société, dans de nombreux domaines, social, économie, environnement, les crises ont changé la perception de nos administrés.* » L'élue a confié son envie « *d'être à l'écoute des territoires, notre volonté d'une unité fondée sur des valeurs, à commencer par la défense des services publics. Si des classes ou des écoles ferment, c'est un village qui se meurt et ce n'est pas admissible. Nous avons le soutien du PS, des Écologistes, du Parti radical de gauche et de Place publique.* »
Et de reprendre : « *Nous avons des espaces ruraux dynamiques, avec une vie économique, sociale, un tissu d'acteurs associatifs, des entrepreneurs innovants. Cependant beaucoup de nos concitoyens ont le sentiment d'être éloignés des services publics, nous refusons cette relégation des territoires. Les problématiques économiques, de santé, sont nombreuses, il reste difficile de trouver un médecin et un dentiste, même dans une commune de la première couronne de Poitiers comme Fontaine-le-Comte que l'on pourrait croire plus privilégiée, il y a des difficultés, et elles sont croissantes. L'avenir d'un habitant ne doit pas dépendre de son code postal. C'est une candidature basée sur l'écoute et la proximité qu'on veut porter au Sénat, qui doit être la voix des territoires. Il nous faut également aller vers une transition écologique pragmatique et territorialisée, une gestion de l'eau concertée et au plus près du terrain.* »



Sylvie Aubert, candidate aux élections sénatoriales, aux côtés de son suppléant, Benjamin Bellicault. *Olivier JAUNAY*

Enfant du pays

« *Je suis un enfant du pays, toute ma famille habite ici, à quelques pas c'est l'école où allait ma grand-mère* » s'est pour sa part confié Benjamin Bellicault, qui serait le suppléant de Sylvie Aubert. Âgé de 35 ans, il travaille comme responsable de vie scolaire au lycée agricole de Montmorillon, disant « *bien connaître les écoles et l'envers du décor du milieu scolaire. Je mettrai l'accent sur les sujets de l'école et de l'apprentissage, on va droit dans le mur si les choses ne s'améliorent pas, et sur notre cadre de vie de qualité qu'il nous faut préserver.* »
Le binôme dévoilera plus avant son programme dans les prochaines semaines, qu'il présentera notamment aux élus grands électeurs du département, dont beaucoup ont été désignés vendredi 5 juin dernier.
Quid de leurs concurrents ? Sénateurs depuis respectivement 2020 et 2024, Bruno Belin et Marie-Jeanne Bellamy, investis par leur groupe politique des Républicains, ont également officialisé leur candidature pour ces élections sénatoriales. D'autres candidatures devraient se faire jour prochainement.

Olivier JAUNAY

Social

Des services déménagent



La Maison départementale des solidarités a déménagé. *Olivier JAUNAY*

VIVRE DANS LA VIENNE

Depuis le jeudi 18 juin, la Maison départementale des solidarités de Poitiers s'est installée sur le site de La Frappière, située 39 rue de Beaulieu, regroupant la Direction Générale Adjointe des Solidarités du Département de la Vienne (DGAS), la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), et le futur Espace Vienne Autonomie (EVA). Les antennes de la Maison départementale des solidarités sont maintenues dans les quartiers des Trois-Cités, des Couronneries, de Bellejouane et de Bel Air avec leurs permanences et consultations.
Seules les antennes du centre-ville (située rue Guillaume-le-Troubadour) et de Beaulieu (située 10 boulevard Savary) se délocalisent sur le site de la Frappière. Les personnes qui souhaitent être accueillies par les travailleurs sociaux de ces deux antennes devront se rendre au 39 rue de Beaulieu à Poitiers.
Horaires d'accueil de la Maison départementale des solidarités située 39 rue de Beaulieu à Poitiers. Lundi : 8 h 30 à 12 h 30. Mardi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Horaires d'accueil des antennes de la Maison départementale des solidarités. Quartier des Couronneries, 25 rue de Slovénie : mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Quartier des Trois-Cités, 20 rue de la piquetterie : mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Quartier Bel Air, 21 rue Émile-Roux : mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Quartier Bellejouanne, 15 rue Édith-Piaf : mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30.
Pour contacter par téléphone la Maison départementale des solidarités de Poitiers, quelle que soit l'antenne, un numéro de téléphone unique : 05.49.41.97.00.

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 10 août - Poitiers, café du tiers-lieu Les Feuillants. Exposition de l'artiste Jacques Bobin, alias « J'empreinte ».
Jusqu'au 30 septembre - mardi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Loudun, musée Théophraste-Renaudot. Exposition : *Polyscreston - la potion magique de Théophraste*. Visite libre : gratuite. Visite guidée : 6 euros (réduit 5 euros). Renseignements : musee.renaudot@ville-loudun.fr ou 05.49.98.81.58.

Conférence et visite

2, 9, 16, 23 et 30 juillet - 19 h 45. Loudun, rendez-vous au cinéma le Cornay. Visites théâtralisées : Magie du patrimoine avec Mehdi Ouazzani. Tarif : 5 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Inscription obligatoire : https://www.billetweb.fr/magie-du-patrimoine1 ou au point transport : 05.49.98.00.32.

Marchés de producteurs

1er juillet - Loudun, boulevard du Maréchal-Leclerc.
1er juillet - Vouillé, rue Clovis.
3 juillet - Châtellerault - parc de stationnement Blossac nord et Esplanade François-Mitterrand.
3 juillet - Saint-Georges-lès-Baillargeaux, complexe sportif Le Mail.
Les marchés ouvrent à partir de 18 h. Apportez vos couverts.

Atelier

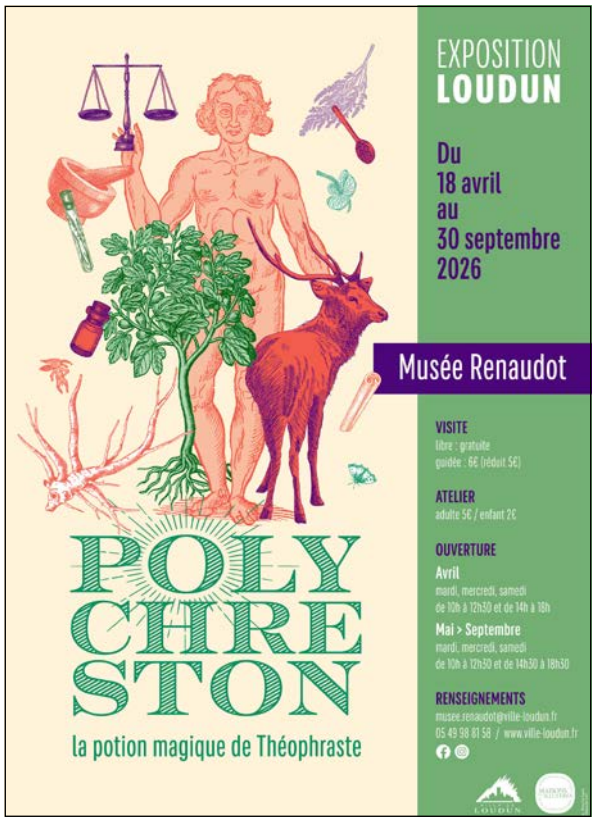
27 juin - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier Fragments de souvenirs. Tarifs Atelier : 5 euros, pour les plus de 12 ans et 2 euros pour les moins de 12 ans. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 06.36.16.75.79.

Rencontre

27 juin - 9 h 30 à 13 h. Loudun, école de musique. Portes ouvertes à l'école de musique. Entrée libre. Renseignements au 06.21.05.00.65 ou ecole.musique@ville-loudun.fr

Animation

27 et 28 juin - 10 h à 17 h. Jaunay-Marigny, Maison forte de Montfaucon de Marigny-Brizay. Journées du patrimoine de pays à Montfaucon. Au programme de la visite guidée : Présentation historique du château ; découverte de l'ancienne ferme du puy et de ses graffitis ; parcours dans l'enceinte du château avec les habitats troglodytiques ; présentation du pigeonnier. La visite guidée dure un peu plus d'une heure. Merci de respecter les horaires. (10 h, 13 h et 16 h). Le parc du château est accessible en visite libre. Les souterrains ne sont accessibles que dans le cadre de la visite guidée.
Entrée libre. Possibilité d'achat de souvenirs.
4 juillet - 18 h 30. Jaunay-Marigny, centre d'incendie et de secours. Bal des pompiers organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers. Entrée gratuite. Restauration ambulante sur place. Entrée gratuite.



Ville de Loudun - Musée Renaudot

Canicule Depuis le dimanche 21 juin 2026, 12 h, le département de la Vienne est placé en vigilance rouge canicule par Météo-France, une situation qui va perdurer toute la semaine, voire jusqu'au début de la semaine prochaine. Un nouveau décès par noyade est à déplorer.

Un nouveau décès à déplorer dans le Clain, rappel des restrictions en cours

VIVRE DANS LA VIENNE

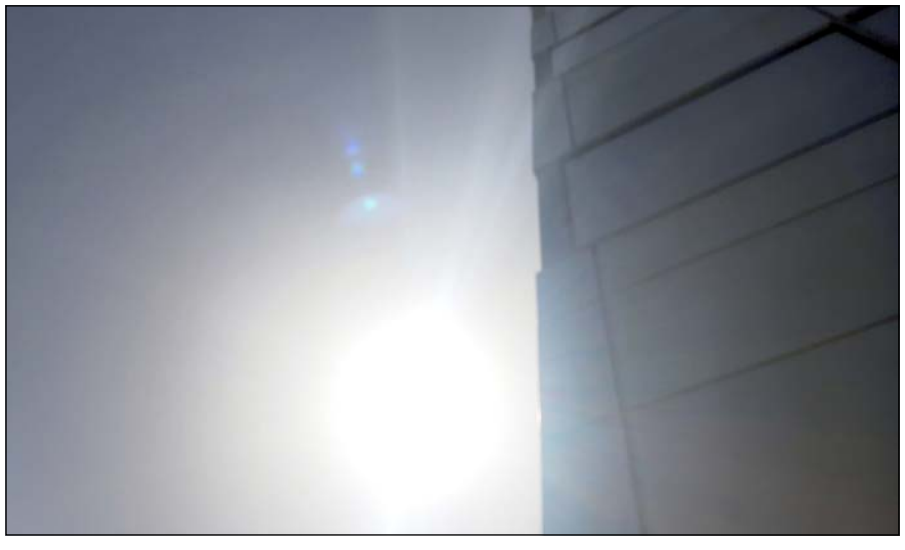
Depuis le dimanche 21 juin 2026, 12 h, le département de la Vienne est placé en vigilance rouge canicule par Météo-France, une situation qui va perdurer toute la semaine, voire jusqu'au début de la semaine prochaine. Des *« records »* de chaleur étaient attendus en début de semaine.

Le préfet, Charles Giusti, appelle donc à la plus grande vigilance ainsi qu'au respect des mesures en vigueur.

D'autant qu'un nouveau drame est survenu avec la noyade d'un adolescent de 16 ans dimanche 21 juin en fin de journée en marge d'une baignade dans la rivière du Clain à Poitiers. Le précédent décès à cet endroit remontait au 27 mai 2026. Quatre personnes sont mortes depuis un an suite à des baignades dans le Clain, à Poitiers et à Saint-Benoît. Voici les mesures de restrictions annoncées dimanche 21 juin, toujours en vigueur au moment du bouclage de cette édition, mardi 23 juin et a priori également en cette fin de semaine.

Les mesures de restrictions qui s'appliquent actuellement

- Interdictions et restrictions aux abords des environnements forestiers : la circulation de véhicule motorisé (thermique ou électrique) est temporairement interdite sur les voies et les chemins traversant les bois et les forêts, à l'exception des professionnels et propriétaires forestiers et de leurs gestionnaires pour lesquels elle est autorisée de 20 h à 15 h. Les activités d'exploitation forestière et de travaux sylvicoles sont temporairement interdites entre 14 h et 20 h.
- activités professionnelles agricoles réglementées : l'usage de tout outil ou engin produisant du feu ou de la chaleur (fer à souder, chalumeau, désherbeur thermique, enfumage des ruches, etc.) est interdit de 14 h à 20 h.
- Maraudes quotidiennes auprès des personnes sans-abri et ouverture des accueils de jour.
- Aménagement des horaires dans le secteur du bâtiment et des Travaux publics : autorisant les travaux à partir de 6 h jusqu'à 20 h.
- Report des épreuves du baccalauréat, analyse de la situation en lien avec l'inspecteur de circonscription et rappel des bons comportements en milieu scolaire.
- Étroite surveillance de la situation sanitaire en lien avec les établissements de santé.
- Interdiction de transport des animaux vivants entre 13 h et 18 h, sauf conditions particulières : déplacements interdits entre 13 h et 18 h sauf dérogations (véhicules avec aménagements spécifiques).
- Demande d'annulation auprès des organisateurs de tous les évènements sportifs prévus en plein air ou dans des espaces non climatisés depuis dimanche 21 juin, 12 h.
- Pour les maires et les organisateurs, s'assurer au cas par cas de la mise en œuvre dans de bonnes conditions (îlots de fraîcheur, points d'eau…) de toutes manifestations culturelles ou récréatives.



La Vienne est frappée par la canicule en ce mois de juin 2026. *Olivier JAUNAY*

Renforcement des dispositifs déjà en vigueur, notamment la présence des services de l'État au plus près de la population.

- La baignade dans le Clain est interdite et dangereuse.

Ces mesures seront complétées si besoin selon l'évolution de la situation.

Le préfet de la Vienne remercie l'ensemble des services de l'État mobilisés pour la gestion de cet épisode exceptionnel de canicule.

Rappel des recommandations

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ; rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour ; mangez suffisamment, évitez l'alcool ; limitez les sorties aux heures les plus chaudes ; évitez les efforts physiques intenses ; gardez votre logement frais : fermez volets et fenêtres en journée, ouvrez-les la nuit si l'air est plus frais ; ne jamais laisser une personne seule ou un enfant dans un véhicule, même quelques minutes ; prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, et n'hésitez pas à demander de l'aide si besoin.

Le **numéro vert « Canicule info service »** est activé. Ce numéro vert permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles et pour adopter les bons réflexes face aux fortes chaleurs. Canicule info service : 0.800.06.66.66 (appel gratuit).

Olivier JAUNAY

Sécurité Dans le cadre de sa politique de proximité et de tranquillité publique, la Ville de Poitiers engage, du 6 juin au 12 septembre 2026, un dispositif renforcé sur la place de Bretagne, au cœur du quartier des Couronneries.

Place de Bretagne : un dispositif renforcé pour améliorer la sécurité publique

POITIERS

La municipalité de Poitiers annonce la mise en œuvre d'un dispositif renforcé sur la place de Bretagne, située dans le quartier des Couronneries, au nord-est de Poitiers. Un dispositif qui a démarré le 6 juin dernier et prévu jusqu'au 12 septembre.

« *Cette initiative répond à une attente exprimée par de nombreux habitants et commerçants du secteur. Elle traduit la volonté de la municipalité d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie, renforcer la présence des acteurs publics sur cet espace et favoriser une cohabitation apaisée entre les différents usages de la place* » fait savoir la Ville de Poitiers.

Pendant plus de trois mois, plusieurs dispositifs complémentaires seront déployés en soirée sur la place de Bretagne et ses abords entre 20 h et minuit.

« *Les équipes de médiation de la Ville sont mobilisées depuis le mois de mai avec des horaires étendus jusqu'à minuit. Leur mission consiste à aller à la rencontre des habitants, des familles et des jeunes présents sur l'espace public, recueillir leur parole, favoriser le dialogue, sensibiliser aux nuisances constatées et contribuer à une meilleure cohabitation entre les différents usagers.* ».

En parallèle, la police municipale assure depuis le mois de juin une présence renforcée en soirée jusqu'à 23 h 30. Son intervention vise à prévenir les troubles à la tranquillité publique, à assurer une présence visible et rassurante et à veiller au respect des règles de vie collective.

Durant cette période, les équipes de médiation, la police municipale assureront donc, en alternance, une présence quasi quotidienne sur la place de Bretagne.

Une présence régulière sur le terrain

« *Cette présence renforcée intervient dans un contexte où la place de Bretagne connaît depuis plusieurs années une fréquentation importante, notamment durant la période estivale. Les échanges menés avec les riverains ont permis d'identifier plusieurs préoccupations récurrentes : nuisances sonores tardives, regroupements prolongés en soirée, tensions de voisinage, dégradations ponctuelles et sentiment d'insécurité* » poursuit la municipalité.

Pour cette dernière, « *la réponse à ces situations ne peut pas reposer uniquement sur des interventions ponctuelles. Elle nécessite une présence régulière sur le terrain, un dialogue permanent avec les habitants et une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés. Ce dispositif traduit une volonté forte : permettre à chacun le droit de profiter de l'espace public tout en garantissant le respect de la tranquillité des riverains.* ».

Cette démarche s'accompagne d'un programme d'animations inédit intitulé « Un été partagé aux Couronneries », porté avec les partenaires du quartier et financé à hauteur de 50.000 euros dans le cadre du Fonds d'initiatives pour les Quartiers (FIQ) de la Ville de Poitiers.

L'objectif est de proposer tout au long de l'été des activités gratuites et accessibles aux familles, aux enfants et aux jeunes afin de favoriser des occupations positives de l'espace public, renforcer le lien social et mieux répartir les usages au sein du quartier.

Des animations sportives, culturelles et intergénérationnelles sont organisées dans différents espaces des Couronneries, notamment au parc des Couronneries, au parc de Bourgogne, à la plaine de Coubertin ou encore aux abords du city stade Charles-Perrault.



La place de Bretagne se situe dans le quartier des Couronneries, à Poitiers. *Olivier JAUNAY*

La Ville de Poitiers procédera à un suivi régulier du dispositif tout au long de l'été en lien avec les habitants, les commerçants, les associations et les acteurs de terrain. L'objectif est d'évaluer son efficacité, d'identifier les ajustements éventuels et de construire des réponses durables adaptées aux réalités du quartier.

Selon le maire de Poitiers, Anthony Brottier, « *la tranquillité publique est une attente forte des habitantes et habitants. Nous avons fait le choix d'une présence renforcée sur le terrain parce que nous croyons à l'action de proximité. Être présent, dialoguer, prévenir, intervenir lorsque cela est nécessaire mais aussi proposer des activités et faire vivre positivement l'espace public : c'est cette approche équilibrée que nous voulons mettre en œuvre aux Couronneries. Notre ambition est simple : permettre à chacun de profiter de son quartier dans un climat serein et respectueux.* ».

Olivier JAUNAY

Loisirs La CCVG, la bibliothèque départementale de la Vienne et 15 bibliothèques du territoire proposent de découvrir l'univers des livres en transat dans les parcs et autres jardins.

La lecture sort des murs



L'opération Lire en fête programmée par la CCVG a débuté le 17 juin dernier. *(Photo archives CCVG).*

MONTMORILLONNAIS

Lancé en 2016 par un collectif de cinq bibliothèques dans le Sud Vienne en partenariat avec la MJC Champ-Libre de l'Isle-Jourdain, le dispositif avait reçu le soutien de la communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) dans le cadre du contrat territoire lecture (CTL) signé avec l'État et le Département. Aujourd'hui ce sont quinze bibliothèques qui participent à l'opération. L'objectif de *« Lire en transat »* est que professionnels ou bénévoles viennent à la rencontre du public, le temps d'un après-midi en sortant de leurs murs et en investissant les parcs, les places et jardins. Sur place, tapis et transats sont installés pour des moments de lecture et de partage. Une sélection d'ouvrages pour petits et grands est mise à disposition, des jeux sont également disponibles. Des lectures d'albums ou de kamishibaïs peuvent être proposées. C'est une manifestation gratuite pour tous les publics. C'est également l'occasion pour les participants de découvrir l'univers et le répertoire de six conteurs et conteuse du territoire pour la plupart : Isabelle Bouhet, Michèle Bouhet, Éthylène, Corinne Pignoux, Alexandra Castagnetti et Géraldine Ggé. Pour Thomas Mesmin, vice-président de la CCVG en charge de la culture, le but, *« c'est de travailler en réseau avec le plus grand nombre de communes pour que la culture s'installe partout et soit accessible à tous »*.

Pratique : manifestation jusqu'au 30 juillet dans 15 communes à découvrir auprès de margot.duval@ccvg86.fr ou au 05.49.91.07.53.

Claude FUZEAU (clp)

Commémoration La commémoration de la fin de la guerre d'Indochine (1945-1954), le lundi 8 juin, a donné lieu à plusieurs cérémonies organisées dans différentes communes du secteur pour rendre hommage à des morts sortis de l'anonymat pour certains à cette occasion.

Ils sont morts pour la France



Le sergent Giovanni Righi, a été tué le 5 octobre 1952 à l'âge de 24 ans en Corée. (photo Béatrice Righi). *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLONNAIS

À l'initiative du Souvenir français et de son comité de Montmorillon présidé par Michel Quévert secondé par Patrice Bouteloup, trois hommages particuliers se sont déroulés dans trois communes distinctes lors de la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Indochine, lundi 8 juin 2026.

À Montmorillon, un hommage solennel a été rendu au lieutenant Yvon Neveu, 25 ans, né à Haims en 1925, mais ayant grandi à Montmorillon, mort pour la France le 28 septembre 1950 au cours d'une opération dans le nord Vietnam. Chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre, le parcours de ce soldat est resté longtemps dans l'intimité familiale. *« Ce n'est qu'en 2015, après des recherches de l'Amicale des anciens légionnaires de la Vienne, que son sacrifice fut officiellement remis en lumière »*, a indiqué Michel Quévert lors de sa prise de paroles. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires accompagnées de Jacky Neveu, frère d'Yvon Neveu.

À Béthines, c'est le sergent Giovanni Righi, 24 ans, tué en Corée le 5 octobre 1952 qui était mis à l'honneur. En présence de plusieurs membres de sa famille et d'élus de la commune de Béthines et de Saint-Hilaire-sur-Benaize (36), Michel Quévert et Patrice Bouteloup ont retracé le parcours de ce jeune soldat engagé volontaire en Corée dans le bataillon français de l'ONU (BF/ONU), où environ 3.400 Français furent engagés entre 1950 et 1953. 289 ont trouvé la mort et 1.400 furent blessés. « *Beaucoup moins médiatisé que la guerre d'Indochine ou plus tard la guerre d'Algérie, le conflit coréen a largement été effacé de la mémoire collective française, 73 ans après la signature de l'armistice »*, indiquaient les deux représentants du Souvenir français. *« Il est aujourd'hui temps de rendre hommage aux combattants français du bataillon de l'ONU en Corée, c'est ce que nous faisons aujourd'hui à Béthines en sortant de l'oubli Giovanni Righi et en émettant le vœu que les Morts pour la France en Corée soient rattachés à leurs frères d'armes morts pour la France en Indochine lors de la journée nationale du 8 juin »*.

À Jouhet, hommage également à un enfant du pays, Joseph Peignelin, né à Jouhet en 1913 et mort au combat à Hoa Binh (Tonkin) le 23 février 1952. Il s'était engagé en 1933 dans le 3e régiment des Zouaves stationné en Algérie. Renvoyé de l'armée en 1940 pour avoir refusé de prêter serment au maréchal Pétain, il s'engage dans la Légion étrangère et rejoint l'Indochine en 1946.

Claude FUZEAU (clp)



Hommage solennel au Montmorillonnais Yvon Neveu, lieutenant parachutiste de la Légion étrangère, mort le 28 septembre 1950 au cours de la guerre d'Indochine. *Claude FUZEAU (clp)*

Patrimoine Le Pays d'art et histoire de la Communauté de communes Vienne et Gartempe lance son programme d'animations pour cet été avec un premier rendez-vous le dimanche 28 juin autour de la chapelle de Graillé à Pindray.

Valoriser les richesses patrimoniales

MONTMORILLLONNAIS

La communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) lance sa saison estivale le dimanche 28 juin à Pindray pour une journée en faveur de la restauration de la chapelle de Graillé.

Dès 9 h 30, une balade patrimoine animée par Béatrice Guyonnet, cheffe de projet Pays d'art et histoire à la CCVG, conduira les visiteurs pendant 3 heures autour de l'ancien château de Pindray, le château de Pruniers, son pigeonnier et son moulin (RDV devant la mairie).

À partir de 9 h 50, un parcours ludique « sur les traces de la louve » sur un circuit de 2,7 km, ponctué d'énigmes sera proposé aux familles. Après un repas froid le midi préparé par l'association « Les Compagnons de la chapelle de Graillé » et le comité des fêtes de Pindray, le même circuit sera toujours d'actualité à partir de 13 h 30.

À 14 h 30, visite d'une heure autour de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Graillé, pilotée par Béatrice Guyonnet. À 15 h 30, spectacle de la compagnie « Merci » (trapèze, corde, acrobaties en musique), RDV à la chapelle. À 16 h 30, goûter au profit de la restauration de la chapelle de Graillé, comme le repas de midi.



Dimanche 28 juin, sera une journée en faveur de la restauration de la chapelle de Graillé sur la commune de Pindray. *Claude FUZEAU (clp)*

Les P'tites balades patrimoine et nature, contées ou en musique sont toujours d'actualité en cette période estivale : le jeudi 16 juillet à 20 h 30 à Leignes-sur-Fontaine, balade patrimoine et conte ; le samedi 18 juillet à 9 h à Moussac-sur-Vienne, balade nature ; le jeudi 6 août à 20 h 30 à Béthines, balade patrimoine ; le jeudi 13 août à 20 h 30 à Plaisance, balade nature, patrimoine en musique ; le jeudi 20 août à 20 h 30 à La Bussière, balade patrimoine.

Plusieurs festivals de musique sont aussi au programme : festival des arts buissonniers du 9 au 12 juillet à Saulgé, Brigueil-le-Chantre et Montmorillon ; festival musique et patrimoine en Vienne et Gartempe du 19 au 23 juillet à Saint-Savin, Lathus-Saint-Rémy et Jouhet ; festival musique à l'eau du 7 au 21 juillet à Mouterre-sur-blourde, Availles-Limouzine, Millac et Le Vigeant ; festival au Fil des notes du 25 au 31 juillet à Saint-Martin-l'Ars et Montmorillon.

Joyau du Poitou roman, le prieuré fontevriste de Villesalem à Journet, édifié au XIIe siècle sera ouvert au public du 4 juillet au 31 août, tous les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 sauf le mardi (fermeture) avec visites guidées, soirées contes, ateliers sculptures.

Pour plus d'informations sur le programme complet : Béatrice Guyonnet au 05.49.91.07.53 ou bguyonnet@ccvg86.fr.

Claude FUZEAU (clp)

Conseil municipal De mémoire d'anciens, c'est bien la première fois que les 30 délibérations inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal du vendredi 5 juin ont été votées à l'unanimité sous le signe du consensus.

Une réunion consensuelle

MONTMORILLON

Christophe Cafardy de la liste d'opposition Un regard neuf pour Montmorillon a souligné le consensus qui s'est dégagé lors du dernier conseil municipal le 5 juin dernier. Un moment placé sous le signe du respect et d'échanges constructifs approuvé par l'ensemble des élus des autres listes Tous ensemble pour Montmorillon et Un nouvel élan pour Montmorillon. *« Mais cela n'empêche pas que quand nous ne serons pas sur la même ligne de faire entendre notre voix »*.

Ce sont les élections de quinze délégués et cinq suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales du 27 septembre prochain qui ont lancé les débats. Puis, le maire Jean-Luc Souchaud a précisé : *« Nous prenons les rênes avec des figures imposées, notamment la mise en place de la passerelle à l'aire des Ilettes, mais on ne veut pas détruire ce qui a été fait. Un moment évoqué, l'annulation de ladite passerelle aurait coûté très cher car les travaux étaient bien avancés. »* Les deux emprunts sollicités par la précédente municipalité, 600.000 euros pour le cinéma Majestic et 3.000.000 d'euros pour l'aménagement des Ilettes ont donc été confirmés par l'ensemble des conseillers municipaux.



La venue des guêpiers d'Europe (oiseaux migrateurs) à l'aire des Ilettes est un signe de la qualité de l'environnement. *Christian Aussaguel*

Le maire a également indiqué qu'un audit financier interne serait lancé pour déterminer la situation financière de la ville.*« C'est important pour évaluer notre marge de manœuvre pour réaliser nos propres projets »*.

Ensuite, ont été adoptés à l'unanimité les dispositifs pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un récupérateur d'eau de pluie dans le cadre de la transition écologique. Le budget du Salon du livre qui s'élève à 62.000 euros sur une journée (NDLR : finalement reporté en raison de la chaleur). En 2027, le salon reviendra sur deux jours.

L'idée de relancer un conseil municipal jeunes a aussi été abordée tout comme la retransmission éventuelle des séances du conseil. *« Le sujet est à l'étude »*, a souligné le maire.

Ce dernier a indiqué que les travaux des Ilettes avaient révélé la présence d'oiseaux migrateurs, des guêpiers d'Europe (voir photo).

Claude FUZEAU (clp)



Une fois n'est pas coutume, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité (pas de vote contre ni d'abstention) les 30 délibérations *Claude FUZEAU (clp)*

Santé Le scanner du site de Loudun du CHU de Poitiers est désormais pleinement opérationnel et accessible sans délai, informe l'établissement.

Un scanner plus accessible



Le CHU de Poitiers compte une unité locale à Loudun. *Olivier JAUNAY*

LOUDUN

Grâce au renforcement de ses effectifs en manipulateurs d'électroradiologie médicale (MEM), le service d'imagerie médicale du site de Loudun du CHU de Poitiers peut désormais accueillir un plus grand nombre de patients pour des examens de scanner, sans délai d'attente, fait savoir l'établissement public de santé. Ce dernier évoque « *une avancée qui améliore concrètement l'accès aux soins de diagnostic pour les habitants du Loudunais. Cette organisation, fruit d'un travail collectif entre la direction du CHU de Poitiers et les équipes médicales et paramédicales, permet d'augmenter le nombre de créneaux quotidiens, de supprimer les délais d'attente et d'assurer une prise en charge rapide des prescriptions émanant des médecins de ville et des centres de santé.* »

Le site de Loudun dispose d'un scanner identique à ceux des sites de Poitiers et Châtellerault, permettant des examens rapides, précis et limitant l'exposition aux rayonnements. Les radiologues, intégrés à l'équipe de radiologie du CHU de Poitiers, garantissent une expertise et une continuité de prise en charge optimales. Cette collaboration renforce la qualité des diagnostics et confirme l'engagement des établissements à offrir des soins de proximité, à la hauteur des standards régionaux.

« *Les patients du Loudunais n'ont plus besoin de se déplacer dans des établissements éloignés, le site hospitalier de Loudun pouvant répondre à ces besoins localement. En choisissant le site de Loudun du CHU de Poitiers, ils bénéficient d'un service public accessible à tous, alliant qualité et proximité.* »

Horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

Les praticiens et centres de santé peuvent adresser leurs patients au service d'imagerie en contactant directement le secrétariat : Service d'imagerie médicale – Site de Loudun, 3 rue des Visitandines – 86200 Loudun. Tél. : 05.49.98.42.52. Courriel : radiologie.loudun@chu-poitiers.fr

Olivier JAUNAY

Agenda interreligieux

Du 26 juin au 3 juillet

Église catholique romaine

Tous les mercredis, vendredis et samedis - 15 h 30 à 17 h 30. Poitiers, église Saint-Porchaire. Confessions individuelles toute l'année.

Tous les samedis - 9 h 30. Abbaye Saint-Martin de Ligugé. Lectio sur l'Évangile du lendemain avec Frère Antoine-Frédéric.

Cerizay, abbaye de Beauchêne. Vendredi au samedi et mardi : 7 h 30 Laudes, 8 h messe, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres ; dimanche : 7 h 30 Laudes, 8 h et 10 h messe, 17 h 30 adoration du Très Saint Sacrement, 18 h Vêpres ; mercredi : 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres, 18 h 30 Messe multi-intentionnelle + Neuvaine à Notre-Dame de Beauchêne ; jeudi : 8 h à 18 h : adoration du Très Saint Sacrement ; 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres et 18 h 30 Messe.

Ligugé, abbaye Saint-Martin. Du lundi au dimanche : 7 h Laudes, 8 h 30 messe (10 h le dimanche et solennités), 18 h Vêpres (16 h 30 le dimanche et solennités), 20 h Complies, 21 h Vigiles (20 h le samedi).

Prailles, abbaye de Pié-Foulard. Du lundi au samedi : 8 h Laudes, 8 h 45 messe, 12 h 15 sexte, 17 h 45 vêpres, 20 h 45 Vigiles ; dimanches et jours de fêtes : 7 h 15 Laudes, 9 h 30 messe, 12 h 15 sexte, 17 h vêpres et à 20 h 30 vigiles.



L'Acat fête les 20 ans de la nuit des veilleurs au monastère de Pié-Foulard, le samedi 27 juin à 18 h. *Daniel BIRON*

26 juin - 17 h à 23 h. Poitiers, abbatiale Saint-Jean-de-Montierneuf. La nuit des églises avec au programme : Jardin des simples, émaux de Ligugé, *À table au Moyen Âge*, vidéo *Moine aujourd'hui*... immersion dans l'univers monastique d'hier et d'aujourd'hui. Sur le parvis, au soleil du soir, goûtez « le bon vivre ensemble », un petit verre d'hypocras et les crêpes du Frère Truck !

27 juin - 18 h. Prailles-la-Couarde, monastère de Pié-Foulard. 20 ans de la Nuit des veilleurs. Veillée de prière œcuménique, organisée par l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France). Site Internet : www.nuit-desveilleurs.fr

28 juin - 15 h 30. Fontaine-le-Comte, église abbatiale Notre-Dame. Ordination diaconale de Jean-Michel Camille, en vue du ministère presbytéral.

4 au 12 juillet - Valence-en-Poitou, collège Saint-Martin de Couhé. Session musicale du centre musical de musique sacrée, pour les jeunes de 9 à 17 ans, instrumentistes ou chanteurs, débutants ou confirmés qui veulent apprendre ou se perfectionner pour animer leurs célébrations et vivre des vacances inoubliables. Tarifs : 280 euros pour le premier enfant, puis 250 euros (2e enfant) et 220 euros (3e enfant). Lien d'inscription sur : https://www.poitiers.catholique.fr/jeunes/agenda/5093-session-musicale-du-centre-de-musique-sacree/ ou cms.session@poitiers-catholique.fr

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Le 27 - 15 h. Le 30 - 20 h 30. Science-fiction, *New York 1997* de John Carpenter, en VO. Interdit aux moins de 12 ans. Les 26 et 27 - 20 h 30. Les 28 et 30 - 15 h. Le 29 - 11 h et 18 h. Comédie dramatique, *Ulysse* de Laetitia Masson. Les 26 et 28 - 18 h. Le 29 - 20 h 30. Comédie dramatique et musicale, *Le garçon qui faisait danser les collines* de Georgi M. Unkovski, en VO.

Loft. Les 26, 27, 29 et 30 - 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15 et 20 h 30. Le 28 - 11 h 15, 14 h 15, 16 h 15 et 18 h 30. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 26 - 20 h 15. Film biographique et dramatique, « *Harvey Milk* » de Gus Van Sant, en VOST. Le 27 - 20 h 30. Animation, « *Bleach : Thousand-Year Blood War - The Calamity* » de Tomohisa Taguchi, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans. Le 28 - 11 h 15. Animation, *MacPat le chat chanteur* de Nils Skapans, Julia Ocker, Jac Hamman. Programme de quatre courts métrages. Le 2 juillet - 20 h 30. Spectacle, *Julien Doré - Le dernier pestacle* de Brice VDH, Benedetti Ybao. Le 3 - 20 h. Thriller, « *Prisoners* » de Denis Villeneuve, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans.



Memento

Chauvigny, Le Rex. Le 27 - 20 h 30. Le 28 - 17 h. Drame, *L'abandon* de Vincent Garenq. Tout public avec avertissement. Le 28 - 20 h. Drame, *Cocotte* de György Pálfi, en VOST. Le 26 - 20 h 30. Les 28 et 29 - 20 h. Drame, *L'être aimé* de Rodrigo Sorogoyen, en VOST. Le 26 - 20 h 30. Le 28 - 17 h. Le 29 - 15 h. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui. Le 27 - 16 h. Animation, *Le robot sauvage* de Chris Sanders. Le 27 - 20 h 30. Le 29 - 20 h. Thriller, *Le virtuose* de Daniel Roher, en VOST.

Civray, Ciné Malice. Le 26 - 18 h (VOST) et 20 h (VF). Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 26 - 16 h. Le 28 - 20 h 30. Documentaire, *D'un monde à l'autre* de Jérémie Renier. Le 27 - 20 h 30. Le 28 - 15 h 45. Le 29 - 14 h. Le 30 - 17 h 30 (VOST). Science-fiction, « *Disclosure day* » de Steven Spielberg. Le 26 - 14 h. Le 30 - 20 h 30. Espionnage, *Mata* de Rachel Lang (II). Le 27 - 18 h 30. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 14 h. Comédie dramatique et romantique, *Tout va super bien* de Patrick Cassir. Le 28 - 18 h 30. Comédie, *De la Comédie-Française* de Martin Darondeau, Bertrand Usclat. Le 29 - 18 h 30. Drame, *Conversation secrète* de Francis Ford Coppola, en VOST.

Gençay, cinéma de Gençay. Le 27 - 15 h. Comédie dramatique, *Le garçon qui faisait danser les collines* de Georgi M. Unkovski, en VOST. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 15 h. Drame, « *The new west* » de Kate Beecroft, en VOST. Le 26 - 20 h 30. Les 27 et 29 - 17 h 30. Le 28 - 15 h. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 27 - 20 h 30. Film biographique, dramatique et musical, *Michael* d'Antoine Fuqua. Le 26 - 15 h. Le 28 - 20 h 30. Le 30 - 17 h 30. Drame, *L'être aimé* de Rodrigo Sorogoyen, en VOST. Le 26 - 18 h. Le 30 - 20 h 30. Drame, *Sauvons les meubles* de Catherine Cosme. Le 28 - 10 h. Comédie, *Marsupilami* de Philippe Lacheau. Le 28 - 18 h. Film biographique et dramatique, *Plus fort que moi* de Kirk Jones (II). Le 29 - 15 h. Film biographique, historique et musical, *Vivaldi et moi* de Damiano Michieletto, en VOST.

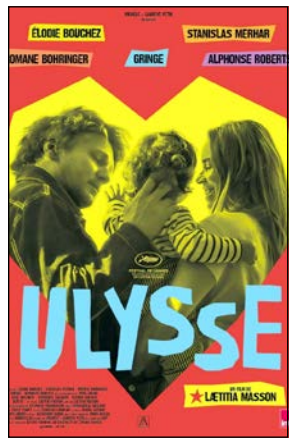
La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 27 - 16 h. Le 28 - 15 h. Animation, *Nouveaux copains à Puffin Rock* de Jeremy Purcell. Le 27 - 19 h. Le 28 - 16 h 45. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 1er juillet - 14 h. Science-fiction, « *Disclosure day* » de Steven Spielberg. Le 1er - 18 h 30. Drame, *Fils de personne* de Safy Nebbou.

La Trimouille, L'Étoile. Le 26 - 20 h 30. Le 28 - 17 h. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui. Le 27 - 18 h. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 29 - 20 h 30. Thriller, « *The plague* » de Charlie Polinger, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans.

Lencloître, L'Étoile. Le 27 - 15 h. Animation, *Nouveaux copains à Puffin Rock* de Jérémy Purcell. Les 27 et 29 - 21 h. Le 28 - 17 h. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Le 30 - 21 h. Comédie dramatique, *Compostelle* de Yann Samuell. Le 28 - 15 h. Thriller, *Mata* de Rachel Lang (II). Les 1er et 4 juillet - 15 h. Science-fiction, « *Disclosure day* » de Steven Spielberg. Les 1er et 4 - 21 h. Comédie, *Deviens génial* de Léo Grandperret. Le 2 - 20 h 30. Spectacle, *Julien Doré - Le Dernier pestacle* de Brice VDH, Benedetti Ybao. Le 3 - 21 h. Comédie, *Anna et les enfants* de diane Clavier.

Loudun, Le Cornay. Les 27 et 29 - 20 h 30. Épouvante-horreur, *Obsession* de Curry Barker. Interdit aux moins de 16 ans. Les 26, 30 juin et 4 juillet - 20 h. Le 28 - 17 h 30. Le 2 juillet - 15 h. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 26 - 15 h. Les 27 et 29 - 18 h. Drame, *L'abandon* de Vincent Garenq. Tout public avec avertissement. Les 1er juillet - 15 h. Animation, *Super Mario galaxy - Le film* d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. Le 1er - 18 h. Le 3 - 20 h 30. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui. Le 1er - 20 h 30. Le 3 - 15 h. Film biographique, dramatique et musical, *Michael* d'Antoine Fuqua. Le 2 - 20 h 30. Comédie dramatique et musicale, *Les hommes préfèrent les blondes* d'Howard Hawks, en VOST.

Montmorillon, Le Majestic. Le 27 - 17 h 30. Animation, *Les contes du Pommier* de Patrik Pass Jr., Jean-Claude Rozec, David Sukup. Le 26 - 20 h. Le 28 - 15 h. Le 29 - 17 h 30. Historique, *La bataille de gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Le 26 - 18 h. Le 29 - 20 h 30. Comédie, *Anna et les enfants* de Diane Clavier. Le 27 - 20 h. Policier, « *Point break - extrême limite* » de Kathryn Bigelow. Le 28 - 18 h. Le 30 - 20 h 30. Comédie dramatique, *Le garçon qui faisait danser les collines* de Georgi M. Unkovski, en VOST. Le 28 - 20 h 30. Le 30 - 18 h. Drame, *L'affaire Zanetti* de Leonardo Di Costanzo.



ARP Sélection

Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Le 27 - 20 h 30. Drame, *Histoires parallèles* d'Asghar Farhadi. Le 28 - 15 h. Le 29 - 20 h 30. Comédie dramatique, *Le diable s'habille en Prada 2* de David Frankel. Les 2 et 4 juillet - 20 h 30. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui.

Mobilités douces La collectivité de Grand Poitiers annonce l'achèvement des travaux de la passerelle de la Gazonnière, nouvel équipement cyclable qui franchit le Clain et renforce les mobilités douces à l'échelle du territoire.

Avec la passerelle de la Gazonnière, un nouvel axe cyclable entre Poitiers et le Futuroscope

GRAND POITIERS



La nouvelle passerelle mise en place. *Communauté urbaine du Grand Poitiers*

« *L'achèvement des travaux de la passerelle de la Gazonnière constitue une étape importante dans l'aménagement de la liaison cyclable continue entre Poitiers et le nord de l'agglomération* » relève la communauté urbaine de Grand Poitiers dans un communiqué.

Située sur l'axe reliant Poitiers à Chasseneuil-du-Poitou, en parallèle de l'avenue de Paris, de l'autre côté du Clain, « *cette nouvelle passerelle permet de créer une continuité cyclable directe entre le centre-ville de Poitiers, la zone de la République et le Futuroscope* » met en avant la collectivité. « *Avec cette réalisation, Grand Poitiers poursuit son engagement en faveur des mobilités du quotidien et du développement d'itinéraires sécurisés à vélo entre les pôles de vie, d'emploi et d'activités du territoire.* »

Les derniers travaux d'aménagement de la voie cyclable reliant la passerelle seront achevés d'ici la fin du mois de juillet 2026, permettant une mise en service complète de cet itinéraire structurant.

L'opération s'inscrit dans une programmation engagée depuis plusieurs mois : les études ont été menées de février 2024 à juillet 2025, avant un démarrage du chantier au début de l'année 2026 et une finalisation en juin 2026.

« *Fabriquée en aluminium, la passerelle a été conçue pour garantir solidité, durabilité et facilité d'entretien dans le temps. Les travaux ont notamment comporté la réalisation des forages nécessaires à l'implantation des pieux dans le lit du Clain avant la pose de l'ouvrage* » souligne encore Grand Poitiers.

Le coût global de l'opération s'élève à 1.157.000 euros.

Olivier JAUNAY

Solidarité Pour la première fois, vendredi 12 juin, le départ du TechnoTrail a été donné au cœur même du Parc du Futuroscope. Un symbole fort pour une édition placée sous le signe de l'engagement collectif en faveur de la jeunesse et de l'égalité des chances.

En course contre la précarité des jeunes

FUTUROSCOPE

À travers son Challenge Entreprise Solidaire, organisé en partenariat avec la Fondation Territoriale de la Vienne, cette deuxième édition du TechnoTrail a permis de collecter 1.300 euros au profit du nouveau Fonds Impact Jeunes, programme de lutte contre le déterminisme social et la précarité des jeunes dans le département de la Vienne.

L'événement a rassemblé près de 1.500 participants, dont environ 400 coureurs et marcheurs issus du monde professionnel, avec plus de 40 entreprises et institutions représentées et 38 équipes de quatre coureurs engagées dans le challenge solidaire.

Le départ de la course a été donné en présence de Jérôme Neveux, maire de Jaunay-Marigny, et de Cendrine Cazareth, maire de Chasseneuil-du-Poitou. À l'arrivée, le directeur général Rodolphe Bouin et les équipes du Futuroscope ont également participé à la remise des trophées, saluant une mobilisation collective exemplaire.

Cette année, le Centre national d'enseignement à distance (Cned) a reçu le trophée de l'organisation ayant mobilisé le plus de salariés, illustrant pleinement la capacité des entreprises et des institutions du territoire à s'engager concrètement pour une cause d'intérêt général.

À l'occasion de la remise des prix, Hélène Pasgrimaud, déléguée générale de la Fondation Territoriale de la Vienne, a présenté le nouveau programme jeunesse porté par la Fondation : « *Nous refusons que le lieu de naissance, le milieu social ou les difficultés rencontrées dans l'enfance puissent déterminer l'avenir d'un jeune. Le Fonds Impact Jeunes a été conçu pour fédérer les acteurs du territoire autour de réponses concrètes et durables afin de favoriser l'égalité des chances et permettre à chaque jeune de construire son avenir.* ».

Un défi social majeur pour le territoire

« *Cette mobilisation prend tout son sens au regard de la situation préoccupante de la jeunesse sur notre territoire. Dans la Vienne, 28,4 % des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Plus largement, la France demeure l'un des pays de l'OCDE où le déterminisme social est le plus marqué : il faut en moyenne six générations pour sortir durablement de la pauvreté* » contextualise encore Hélène Pasgrimaud.

Face à ce constat, la Fondation Territoriale de la Vienne déploie, avec l'appui méthodologique de Break Poverty, le Fonds Impact Jeunes, un programme collectif qui mobilisera entreprises, collectivités, associations et citoyens autour de trois enjeux prioritaires : la petite enfance ; la prévention du décrochage scolaire ; l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

L'objectif est de faire émerger et de soutenir des solutions locales capables d'agir en profondeur sur les mécanismes qui reproduisent les inégalités dès le plus jeune âge.

« *Au-delà de la performance sportive, cette deuxième édition du TechnoTrail démontre la capacité du territoire à se mobiliser collectivement pour répondre à un défi social majeur. Beaucoup de participants se souviendront longtemps de cette édition inédite : le départ au cœur du Parc du Futuroscope, l'ouverture exceptionnelle de nombreux sites habituellement fermés au public, mais aussi l'emblématique montée des marches de l'hôtel Altéora, devenue le temps fort de cette expérience sportive et humaine* » soulignent les organisateurs, l'association Les Cavaleurs du Clain.

Afin de remercier l'ensemble de celles et ceux qui ont rendu cette aventure possible, une soirée des partenaires s'est tenue mercredi 17 juin à l'école des DJ, réunissant les partenaires et contributeurs qui se sont mobilisés autour de l'événement. Cette soirée fut également l'occasion de remercier tous les établissements qui ont ouvert leurs portes et contribué à faire du TechnoTrail une course véritablement hors du commun.



La mobilisation a pris de l'ampleur cette année. *Fondation Territoriale de la Vienne*

La Fondation Territoriale de la Vienne remercie chaleureusement les Cavaleurs du Clain, le Parc du Futuroscope, les élus, partenaires, sponsors, bénévoles, entreprises et l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de cette édition et fait du sport un véritable levier de solidarité et d'engagement citoyen.

Créée pour fédérer les acteurs du territoire autour des grands défis sociaux et environnementaux, la Fondation Territoriale de la Vienne mobilise entreprises, collectivités, associations et citoyens afin de soutenir des projets d'intérêt général répondant aux besoins du département.

Avec le lancement du Fonds Impact Jeunes, la Fondation fait de la lutte contre la précarité des jeunes et le déterminisme social sa nouvelle priorité d'action pour les années à venir.

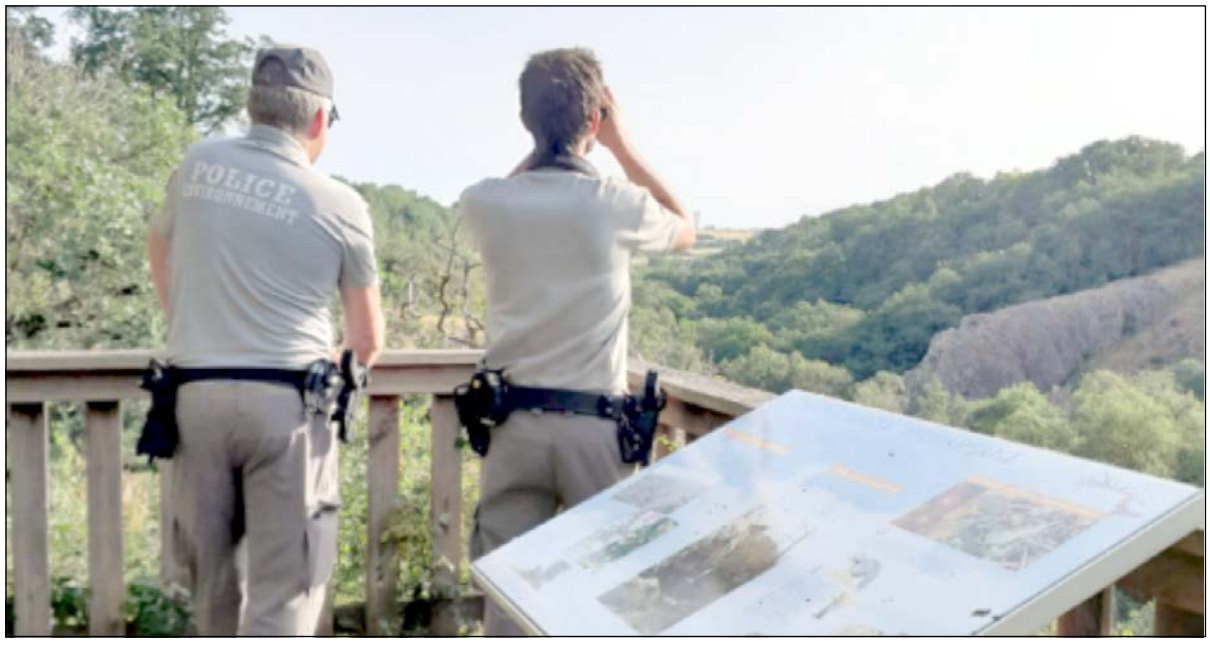
Olivier JAUNAY

Opération AirPro Les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) des Deux-Sèvres ont participé à l'opération nationale « Aires protégées » (AirPro), organisée du 1er mai au 1er juin 2026, informe la préfecture.

L'Office français de la biodiversité mobilisé dans les espaces naturels des Deux-Sèvres

VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

L'opération nationale *Aires protégées* (AirPro), organisée du 1er mai au 1er juin 2026, et à laquelle ont participé les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) des Deux-Sèvres, visait à sensibiliser les usagers de la nature et à veiller au respect de la réglementation dans les espaces naturels protégés. Ces derniers sont particulièrement fréquentés au printemps avec la reprise des activités de plein air. « *Le printemps, avec le retour des beaux jours, est propice à la pratique d'activités de loisirs extérieurs telles que la randonnée, le VTT ou la pêche. Il s'agit également d'une période particulièrement sensible pour la biodiversité, notamment en raison de la reproduction de nombreuses espèces* » rappelle la préfecture des Deux-Sèvres. Le département possède de nombreux espaces naturels remarquables, parmi lesquels le site classé du Marais poitevin, les réserves naturelles régionales, les forêts domaniales ou encore les sites bénéficiant d'arrêtés de protection de biotope. Sur ces sites, certaines activités de loisirs peuvent être réglementées afin de concilier l'accueil du public et la préservation des milieux naturels. Des mesures spécifiques peuvent ainsi s'appliquer, comme l'interdiction d'accès à certaines zones ou l'obligation de tenir les chiens en laisse auxquelles s'ajoutent des règles applicables sur l'ensemble du territoire, telles que l'interdiction d'abandonner des déchets dans la nature. « *Dans le cadre du plan départemental de contrôle validé par Simon Fetet, préfet des Deux-Sèvres, et Sophie Lacote, procureure de la République de Niort, les inspecteurs de l'environnement ont conduit plusieurs opérations de contrôle en privilégiant le dialogue avec les usagers.* » Plus de 400 personnes ont ainsi été rencontrées sur le terrain afin d'échanger sur le rôle de l'OFB, les enjeux de préservation de la biodiversité, le cadre de vie et les réglementations applicables dans les espaces naturels protégés. L'Office français de la biodiversité est un établissement public de l'État placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Écologie et de l'Agriculture. Créé en 2020, il a pour mission d'améliorer la connaissance des espèces et des milieux, de mobiliser les



Des agents présents sur la réserve naturelle régionale de la vallée du Pressoir à Thouars. *SD79*

acteurs en faveur de la biodiversité et d'assurer la protection de l'environnement, notamment à travers ses missions de police. Dans les Deux-Sèvres, les 12 agents du service départemental mettent en œuvre ces missions au quotidien au service de la préservation de la biodiversité et du respect de la réglementation environnementale. « *La très grande majorité des personnes rencontrées respectaient les prescriptions en vigueur sur les différents sites contrôlés. Les inspecteurs de l'environnement ont toutefois constaté plusieurs infractions et dressé 18 amendes forfaitaires, notamment pour des faits de pêche sans carte, de pêche dans des réserves ou encore d'accès à des sites protégés en dehors des horaires autorisés* », informe encore la préfecture. Les agents du service départemental de l'OFB poursuivent leurs missions de surveillance, de prévention et de police de l'environnement tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres.

Olivier JAUNAY

Éducation Dans les Deux-Sèvres, plus de 3.400 élèves de 6e étaient réunis au parc Zoodyssée pour une journée dédiée à la découverte animalière et à la biodiversité, mardi 16 juin.

Plus de 3.000 élèves réunis à Zoodyssée

VILLIERS-EN-BOIS

Mardi 16 juin, le parc départemental animalier de Zoodyssée, sis à Villiers-en-Bois, en sud Deux-Sèvres, a accueilli, le temps d'une journée entièrement privatisée, une très grande majorité des élèves de 6e des collèges des Deux-Sèvres. En effet 45 collèges sur 48 au total (incluant les établissements privés) ont répondu présent. Une opération inédite par son ampleur, organisée par le Département des Deux-Sèvres dans le cadre de sa politique de sensibilisation à la biodiversité et de découverte des sites naturels et patrimoniaux du territoire. « *Transports et entrées intégralement pris en charge, parc réservé pour la seule jeunesse deux-sévrienne : le Département a ainsi offert aux collégiens une immersion privilégiée au cœur de la faune européenne, à travers les différentes 'odyssées' proposées par le site. Une manière concrète de relier découverte ludique et éducation à l'environnement et à la biodiversité* » met en avant la collectivité. La Présidente du Conseil départemental, Coralie Dénoues, accompagnée de Séverine Vachon, vice-présente en charge du développement durable, est venue à la rencontre des élèves et des équipes éducatives tout au long de la journée. La réussite de cette journée doit beaucoup à l'engagement d'une



Une journée qui a beaucoup plu à l'ensemble des protagonistes. *Département des Deux-Sèvres*

centaine d'agents départementaux volontaires mobilisés sur le terrain, que la présidente a tenu à remercier chaleureusement. « *Cette journée à Zoodyssée, offerte à l'ensemble de nos élèves de 6e, est une belle occasion d'apprendre autrement, de s'émerveiller et d'enrichir leur connaissance de la biodiversité. Et, aussi, de leur donner envie de faire découvrir ce parc à leur famille* » a conclu Coralie Dénoues.

Olivier JAUNAY

Développement territorial Né d'une collaboration entre la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et le studio bordelais Collective Adventure, le jeu *15 Jours en Gâtine* sortira lors du Festival Ludique International de Parthenay, le FLIP, qui se tient du 8 au 19 juillet 2026. Un lancement symbolique pour un territoire fortement lié à la culture du jeu.

Un jeu de société centré sur le territoire

GÂTINE

« *Un territoire ne se découvre pas seulement en suivant une route, une carte ou un panneau patrimonial. Il se révèle aussi par les détours, les récits, les savoir-faire, les rencontres et les lieux que l'on croyait connaître. Pour les collectivités, l'enjeu n'est plus seulement de montrer un patrimoine, mais de créer une expérience capable de donner envie de le regarder autrement.*

La Gâtine poitevine choisit aujourd'hui une voie originale : celle du jeu. Avec 15 Jours en Gâtine, *première déclinaison territoriale de la licence 15 Jours, la découverte locale se pioche, se compose et se partage autour d'une table. Pensée comme une extension autonome et combinable avec le jeu initial 15 JOURS en France, nommé aux Trophées FLIP Éditeur 2025 dans la catégorie Éco-ludique, cette nouveauté propose une manière plus ludique, immersive, durable et engageante d'explorer un territoire* ». Laura Degracia, fondatrice du studio bordelais Collective Adventure, engagé dans la création de jeux d'aventure à impact, présente ainsi le jeu de société né d'une collaboration entre son entreprise et la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. C'est désormais officiel, le jeu *15 Jours en Gâtine* sortira lors du Festival Ludique International de Parthenay, le FLIP, qui se tient du 8 au 19 juillet 2026 et qui fête ses 40 ans cette année.

Pour la collectivité, ce projet entre dans le cadre d'un large programme de valorisation du territoire par le jeu. Après avoir porté des initiatives au niveau local, le service Tourisme et Patrimoine de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a souhaité aller plus loin, et collaborer avec un éditeur professionnel de référence. Le projet bénéficie d'un co-financement par des fonds européens, via une subvention LEADER, qui vise à soutenir le développement rural.

64 lieux emblématiques

Avec 64 lieux emblématiques, répartis sur le périmètre géographique du futur Parc naturel régional de Gâtine poitevine, soit 84 communes, *15 Jours en Gâtine* transforme le territoire en terrain d'exploration accessible.

Le jeu invite à entrer dans la Gâtine par fragments : un lieu, une illustration, une anecdote, un détour, une curiosité. Fidèle à l'esprit de la licence, il encourage la découverte de proximité, une approche sensible et humaine du voyage, ainsi que l'aventure à quelques pas de chez soi.

Ici, le parcours ne se mesure pas seulement en kilomètres. Il se construit dans la relation au territoire. Les habitants peuvent redécouvrir ce qu'ils croyaient connaître ; les visiteurs peuvent approcher la Gâtine autrement que par les itinéraires attendus ; les familles peuvent partager une expérience qui mêle culture, jeu et curiosité.

« *La sélection des lieux illustrés et des anecdotes culturelles a été menée localement, par le service Tourisme et Patrimoine de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, en collaboration avec la Mission tourisme du Pays de Gâtine et le Musée d'art et d'histoire de Parthenay. Ce partenariat avec des acteurs locaux du tourisme a permis d'affiner la sélection du patrimoine à valoriser, et ainsi, de faire émerger une représentation fidèle à la diversité de la Gâtine poitevine* » poursuit Laura Degracia.

Le jeu réunit notamment 64 illustrations originales réalisées par l'artiste Julie Gruet, 24 anecdotes culturelles, des récits liés à l'histoire, aux patrimoines, aux traditions, aux festivals et aux savoir-faire du territoire.



Un bel outil ludique pour découvrir ou redécouvrir la Gâtine. *Collective Adventure Studio*

Les cartes deviennent des portes d'entrée vers un patrimoine industriel, historique et naturel, mais aussi vers une mémoire collective et des pratiques vivantes.

Pour la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, l'enjeu dépasse la création d'un objet ludique. Il s'agit de proposer un support capable de valoriser un territoire aux multiples facettes, de créer du lien entre habitants, visiteurs et acteurs locaux, et de positionner le territoire de la collectivité, et de la Gâtine poitevine en général, comme destination de tourisme durable.

« *Avec cette première extension locale, Collective Adventure franchit une étape importante : la licence devient territorialisable. L'ambition est de permettre à chaque région, département, métropole ou commune de disposer de sa propre déclinaison du jeu, adaptée à son identité. Cette logique s'adresse directement aux offices de tourisme, collectivités territoriales, acteurs du développement local et structures engagées dans le tourisme durable.* ».

Et Laura Degracia de conclure que ce jeu « *reprend les principes engagés de la licence 15 Jours : production responsable, choix de matériaux durables et cohérence entre le fond et la forme. Un jeu qui invite à voyager autrement, à explorer la proximité et à porter attention aux territoires doit aussi être pensé comme un objet responsable.* ».

De son côté, Émilie Biraud, responsable du service Tourisme et Patrimoine de la CdC, porte un regard très positif sur cette collaboration : « *Nous avons pris plaisir à travailler en équipe sur la sélection des lieux et des anecdotes culturelles, mais aussi à échanger avec l'éditeur pour construire le jeu et le voir peu à peu prendre forme. Le résultat est très satisfaisant ! Ce sera pour nous un bel outil ludique de valorisation du patrimoine local. Nous avons hâte que les habitants du territoire et les touristes découvrent* 15 Jours en Gâtine *et prennent plaisir à y jouer.* ».

Olivier JAUNAY

Coup de crayon



Courrier français - HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - **Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope,** 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 26 août - Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *Chez Marylène la frite est belle*, exposition en trois parties : 1re partie avec l'univers d'Anne Simon et *Les contes de Marylène*, 2e partie avec *« Misma Perché ti amo »* et la 3e partie avec *« Monozigotos »*. Dans le cadre du festival à 2 bulles et en collaboration avec l'association Niort en Bulles et les éditions MISMA. Entrée libre.

Jusqu'au 30 août - ouvert de mercredi au dimanche et jours fériés de 14 h 30 à 18 h 30. Thouars, chapelle Jeanne-d'Arc. *Core*, exposition de Lulù Nuti, accompagnée d'un texte d'Apolonia Sokol. Entrée libre et gratuite. Tél. 05.49.66.66.52.

Jusqu'au 20 septembre - 27 et 28 juin et les samedis et dimanches en septembre de 14 h 30 à 18 h ; juillet et août : ouvert tous les jours sauf le lundi, de 14 h 30 à 18 h. Dernière visite à 17 h 30. Thouars, musée Henri-Barré. Exposition : *Les paysages thouarsais, regards de l'artiste poitevin Fernand Serreau*. Entrée gratuite. Informations : musee.accueil@thouars.fr ou 05.49.66.36.97.

Jusqu'au 30 septembre - Thouars, Écuries du Château. Exposition temporaire *Madeleine Riffaud, Résistante* au Centre régional Résistance et Liberté, en partenariat avec les éditions Dupuis. Renseignements : info@crrl.fr ou 05.49.66.42.99.

Visites et conférences

30 juin - 13 h 30 à 17 h 45. Arçais. Visite d'Arçais, perle du marais avec Agnès Dupont Brillatz. Tarifs : 14 euros, 10 euros pour les enfants de 8 à 10 ans. Réservation : https://www.je-regarde.fr/Reservation
Tél. Agnès Dupont Brillatz au 06.77.02.88.89.

4 juillet - 21 h 30 à 23 h 30. Niort, Port Boinot. Visite Le long de la Sèvre avec des lampions ou des torches avec Agnès Dupont Brillatz. Tarifs : 18 euros, 13 euros pour les enfants de 8 à 11 ans. Réservation : https://www.je-regarde.fr/Reservation
Tél. Agnès Dupont Brillatz au 06.77.02.88.89.

Animation

3 juillet - 19 h (pour les 3 ans et plus) et 20 h (pour les 6 ans et plus). Chauray, Bibliothèque. Soirée pyjama *Petites et grands héros* : lecture et chansons. Sur inscription au 05.49.08.19.42 ou par courriel : biblio.chauray@agglo-niort.fr

4 juillet - 10 h et midi. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Jeu d'évasion : Sommes-nous seuls ? À partir de 12 ans. Sur inscription au 05.49.78.70.71 ou sur https://www.billetweb.fr/escape-game-sommes-nous-seuls

4 juillet - 11 h. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *La valise à histoires* animée par les bibliothécaires. Pour les plus de 3 ans. Gratuit, réservation en ligne : Billetterie : https://www.billetweb.fr/la-valise-a-histoires ou au 05.49.78.70.71.

Musique

28 juin - 18 h. Val-en-Vignes, château de la Garenne. Concert du trio clarinette - alto - piano. Entrée libre sur réservation au 06.78.03.72.18. Adresse courriel : chateaudelagarenne@gmail.com

1er juillet - 20 h 30. Sainte-Verge, complexe sportif. Concert annuel de l'orchestre Démos Thouarsais. Gratuit. Information : contact@maisonduthouarsais.com ou au 05.49.66.17.65.

Festival

8 au 19 juillet - Parthenay, centre-ville. 40e édition du festival ludique international (Flip). L'accès est libre et l'entrée est gratuite, sauf quelques activités telles que jeux d'évasion, « casin'hall », visites gratuites, séances de cinéma (https://www.jeux-festival.com/programme/culture/patrimoine/).



https://www.unifrance.org

Site internet : https://www.jeux-festival.com/
Informations : info@osezlagatine.com ou 05.49.64.24.24.

Cinéma

Mauléon, Le Castel. Les 1er et 3 juillet - 20 h 30. Le 5 - 15 h. Drame, *« A second life »* de Laurent Slama. Les 2, 4 et 6 - 20 h 30. Drame, *Fils de personne* de Safy Nebbou.

Et bien d'autres films à découvrir sur : https://cinemalecastel.com/

Niort, Médiathèque centrale Pierre-Moinot. Le coin du documentaire. *La ferme des Bertrand* de Gilles Perret. Entrée libre. Tél. 05.49.78.70.71.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2616**935**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
SELARL d'avocats
23 rue Victor Grignard
Pôle République - Secteur 2
86000 POITIERS

SAS L'ESPERANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1000euros
Siège social : 26 lieudit la Talonnière,
86160MAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAGNE du 14 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS L'ESPERANCE
Siège : 26 lieudit la Talonnière, 86160MAGNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000euros
Objet : acquisition, détention, exploitation de biens immobiliers par bail ou autrement et la production et vente d'électricité par moyen photovoltaïque.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
La société **HOLDING FRANÇOIS GUITTON** société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à MAGNE (86160), 26 Lieudit la Talonnière, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS sous le numéro 928 307 370,
Représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur François GUITTON,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

POUR AVIS
Le Président

A2617**651**

Maîtres Lucile RASSCHAERT-VILLAIN et Pierre SALVAT
19 rue Marcel Aymard - 86200 Loudun

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique par Me SALVAT, notaire à LOUDUN, le 17 juin 2026, il a été constitué une SCI dénommée : **SCI AMOLISE** Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers Siège social : LOUDUN (86200) 2 rue Charles Gounod Capital : 1.500,00 euros Gérance :Monsieur Franck TIFFENEAU et Madame Vanessa GUILLOTEAU-TIFFENEAU demeurant LOUDUN (86200) 2 rue Charles Gounod 86200 LOUDUN. Agrément des cessions de parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POITIERS

Pour avis.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2617**512**

Par ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SARL dénommée : TAFMOVESiège social : 41 RN 10 - 86220 LES ORMES Capital : 50000 € Objet social : En France ou à l'étranger : Transport public routier, service de transport de marchandises, location de véhicules pour le transport routier de marchandises en tous genres de plus de 3,5 tonnes et commissionnaire de transport ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, fonds artisanal, ou libéral, l'achat, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous immeubles, établissements, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques et sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Gérance : M Benjamin TABUTAUD demeurant Les Bris 86220 LES ORMES ; M Didier FERDOUEL demeurant 13 Rue de la Bergeronnettes 86240 FONTAINE-LE-COMTE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POITIERS.

FONDS DE COMMERCE

A2617**488**

Notaires

Etude de Maîtres
Valérie CHANTOURY
Philippe CHENAGON
et Samuel CHAUVIN
Notaires associés à VOUILLE (Vienne)
1 rue des Entrepreneurs.

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Yannick BOUE , Notaire de la Société Civile Professionnelle «Valérie CHANTOURY, Philippe CHENAGON et Samuel CHAUVIN», titulaire d'un Office Notarial à VOUILLE (Vienne), 1, rue des Entrepreneurs avec un bureau permanent à NEUVILLE DE POITOU (Vienne) 2 rue de l'Outarde Canepetière , le 4 juin 2026, enregistré au SPF de POITIERS, le 11 juin 2026, dossier 2026 17075, réf 8604P01 2026 N 800, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Mathieu RIPAULT, et Madame Nathalie BERTRAND, demeurant ensemble à COULOMBIERS (86600) 14 route nationale , A :

La Société dénommée ENTRE ELLES, dont le siège est à COULOMBIERS (86600) 14 route nationale, identifiée au SIREN sous le numéro 103840591 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de POITIERS.

Un fonds de commerce de café, bar, licence IV, bimbeloterie, presse, articles fumeurs, jeux, petite restauration, débit de tabac, épicerie, vape/CBD, réception/envoi de colis, service postaux, cadeaux, dépositaire gaz, connu sous le nom de «LE SPORTING»exploité à COULOMBIERS (86600) 14 route nationale, identifié sous le numéro SIRET , 840 534 671

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 EUR), s'appliquant :

s'appliquant :
aux éléments incorporels pour DEUX CENT TRENTE-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (239 900,00 EUR),
au matériel pour DIX MILLE CENT EUROS (10 100,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

A2616**724**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

FIN DE LOCATION-GÉRANCE La location-gérance consentie par Madame Valérie CHAMPAIN, née le 26/01/1968 à POITIERS, de nationalité Française, demeurant 58 grand rue de Châteauneuf 86100 CHATELLERAULT à Monsieur Deneuvan FAULCON né le 27/08/2007 à CHATELLERAULT, de nationalité Française demeurant 58 grand rue de Châteauneuf 86100 CHATELLERAULT suivant acte sous seing privé en date à CHATELLERAULT du 27/02/2026 du fonds de commerce de débits de boissons, situé à 58 grand rue de Châteauneuf 86100 CHATELLERAULT, connu sous le nom «BUVETTE PARISIENNE», identifié à l'INSEE sous le n° SIRET 792.193.088.00012, a pris fin le 31 mai 2026. Pour unique avis.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Plan de redressement

En date du 17 juin 2026

SARL JEPADI
rue Roland Garros Zac d'Argenson, 86100 Châtellerault.
Activité : Restauration sous toutes ses formes, les activités de traiteur, café, restaurant, bar, grillade, jeux. RCS Poitiers 830 781 746.
Jugement en date du 17 juin 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,.

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 17 juin 2026

SAS DELTA 86
zone industrielle les Elbes, 86400 Saint Pierre d'Exideuil.
Activité : Aide par le travail. RCS Poitiers 479 393 746.
Jugement en date du 17 juin 2026 arrêtant le plan de cession totale au profit de Saprena 8 Rue des Côteaux de Grand Lieu 44830 Bouaye, avec prise d'effet à la date du 18-06-2026.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 17 juin 2026

SAS DELTA 86
zone industrielle les Elbes, 86400 Saint Pierre d'Exideuil.
Activité : Aide par le travail. RCS Poitiers 479 393 746.
Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 17 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire après plan de cession. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Paris

Autre jugement prononçant

En date du 01 juin 2026

SA MAISON MINELLI
1 impasse Saint-Eustache, 75001 Paris.
Activité : Commerce de détail de la chaussure. RCS Paris 983 323 957.
Par jugement en date du 01/06/2026, le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202502981, a fixé la date de cessation des paiements le 18/05/2026, a désigné Liquidateurs Judiciaires la SCP Btsg prise en la personne de Maître Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur seine et la Selarl Guigon associes prise en la personne de Maître Pierre-Adrien Guigon, 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris, maintient M. Joseph Wehbi, juge commissaire, a mis fin à la mission des Administrateurs Judiciaires la Selarl 2m et associes prise en la personne de Maître Carole Martinez et la Selarl P2g prise en la personne de Maître Céline Pelzer.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2616**124**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

EMP DESBOURDESSociété par actions simplifiée en liquidationAu capital de 10 000 eurosSiège social et de liquidation : 4 avenue Adrien Treuille, 86100 CHATELLERAULT949 895 619 RCS POITIERS L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mars 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Elsa DESBOURDES, demeurant 15 rue Joseph Meister Bat A - Appt 17 86000 POITIERS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

---

A2610**738**

SCI MOINE

SCI en liquidation au capital de 1 524 €

Siège social : LE BOURG

86370 MARIGNY CHEMEREAU

RCS de POITIERS n°400 661 153

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemble générale du 04/04/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MOINE Michel, demeurant 7 rue de Fleury 86000 POITIERS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/04/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS.

Michel Moine

MODIFICATIONS

A2617**393**

SAS d'OZON Groupe MACC

Société par actions simplifiée
au capital de à 2 405 930 €
Siège social :
9, rue des frères Lumière
86100 CHATELLERAULT
R.C.S. Poitiers 331 433 318

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale du 18 juin 2026, l'assemblée nomme Monsieur Jean-François LAVRARD-MEYER, demeurant La Commanderie d'Ozon 86100 Châtellerault, pour deux années, jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 aux fonctions de Président de la Société en remplacement de Monsieur Michel LAVRARD-MEYER, Président, dont le mandat est venu à expiration. Monsieur Michel LAVRARD-MEYER, demeurant 4 allée des Troènes 44100 Nantes, est nommé Directeur Général de la société.

Pour avis
Le Président

A2616**450**

GROUPE ECS EXPERTISES CONSEILS SYNERGIES CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

NEURONALE

Société civile de moyens
au capital de 2 600 euros
Siège social : Ancienne clinique Sainte Anne, 17 rue Abbé Lalanne
86100 CHATELLERAULT
791 070 733 RCS POITIERS

L'AGE du 30/05/2026 a décidé de transférer le siège social à compter du même jour et donc de modifier l'art. 4 des statuts. Ancien siège : Ancienne clinique Sainte Anne, 17 rue Abbé Lalanne, 86100 Châtellerault. Nouveau siège : 5 bis rue de Chemery les Deux, 86530 Availles en Chatellerault. Modification sera faite au greffe du TC de Poitiers. Pour avis

---

Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

A2615**833**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

LA HACIENDASociété civile immobilièreau capital de 6000 eurosSiège social : 15 La Corbillère86270 LA ROCHE-POSAY828.876.417 RCS POITIERS Aux termes d'une AGE en date du 29 janvier 2026, les associés ont pris acte des démissions de Monsieur Paul NGUYEN, et de Monsieur Néry CATINEAU de leurs fonctions de gérants et dit n'y avoir lieu à les remplacer. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS. Pour avis, la Gérance

DISSOLUTIONS

A2617**564**

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

GRIGNON

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 110 000 euros
Siège social : 17 Avenue de Ouagadougou, ZI Nord
86200 LOUDUN
Siège de liquidation :
17 Avenue de Ouagadougou, ZI Nord
86200 LOUDUN
444 451 033 RCS POITIERS

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 18 juin 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Thierry GRIGNON, demeurant 17 Avenue de Ouagadougou 86200 LOUDUN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé : 17 Avenue de Ouagadougou, ZI Nord, 86200 LOUDUN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2617**516**

Notaires

SELARL SABOURAULT - QUEMENER
NOTAIRES ASSOCIES
2 rue de la Marne
86000 POITIERS
Tél : 05 49 62 90 90

Dissolution anticipée

Dénomination : **KA-SA-JU-BE.IMMO**..
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 Allée des Poiranges, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD.
885233650 RCS de Poitiers.
Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2026. Monsieur Sylvain SELLAM, demeurant 8 chemin des Vieux Moulins 17630 LA FLOTTE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
Le liquidateur

A2617**562**

Dissolution anticipée

Dénomination : **JB SHOP PRO.**
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 28 Rue de Paché, 86170 Avanton.
880327093 RCS Poitiers.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 avril 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Julien BERGERON, demeurant 28 Rue de Paché 86170 Avanton a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**



All Her Fault

Après sa diffusion sur Série Club, *All Her Fault* arrive mercredi soir sur TF1. Adaptée du roman du même nom de l'autrice irlandaise Andrea Mara, cette série américaine en huit épisodes met en scène Marissa Irvine, une mère de famille vivant à Chicago. Alors que son fils Milo passe l'après-midi chez un camarade de classe pour la première fois, elle reçoit un message de Jenny Kaminski, la maman du petit garçon, l'invitant à venir récupérer Milo au 1800 Crescent Hollow Road. Mais une fois sur place, la femme qui lui ouvre la porte affirme ne pas la connaître et ne jamais avoir entendu parler de son fils… C'est le début d'un véritable cauchemar pour les parents. Cette disparition très inquiétante va peu à peu révéler de sombres secrets et déchirer toute la famille. L'actrice Sarah Snook (vue dans *Succession*) incarne cette maman désespérée aux côtés de Dakota Fanning (*Twilight*), Jake Lacy (*The White Lotus*) ou encore Michael Peña (*Narcos: Mexico*). Ce thriller psychologique addictif, riche en suspense et en rebondissements, a connu un lancement historique sur la plateforme américaine Peacock, avec 46 millions d'heures vues en trois semaines lors de sa sortie en novembre 2025. Saluée par la critique et le public, la fiction a été nommée aux Golden Globes ainsi qu'aux Critics Choice Awards, où Sarah Snook a remporté le prix de la Meilleure actrice.

Mercredi 1er, TF1, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *On les appelle Cowboys*
Le créateur de contenu Benjamin Brillaud, connu sous le nom de Nota Bene, part dans l'Ouest américain. Du Texas au Wyoming, le YouTubeur rencontrera des historiens et des cowboys d'aujourd'hui afin de percer tous les secrets qui entourent cette figure mythique du Far West.
Dimanche 28, France 5, 23 h 00

| *West Side Story*
Soixante ans après le classique de Jerome Robbins et Robert Wise, Steven Spielberg a adapté à son tour *West Side Story*. Nous voici dans l'Upper West Side, à New York. Deux bandes rivales se disputent cette petite portion de l'arrondissement de Manhattan. Tony va tomber amoureux d'une femme du clan ennemi…
Lundi 29, W9, 21 h 25

| *L'Amérique et nous*
France 2 célèbre le 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis avec un documentaire, raconté par Léa Salamé, qui revient sur les liens entre le géant américain et la France. Les témoignages de François Hollande, MC Solaar ou Christine Ockrent nous permettent de revivre cette histoire commune.
Mardi 30, France 2, 21 h 10

SAMEDI



Rugby : Top 14, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
MASK SINGER
23.40 Mask Singer
FRANCE 2
20.40 SPORT
RUGBY : FINALE TOP 14
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES OUBLIÉS DU DELTA
22.40 Meurtres à Guérande, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOP 14
Finale
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES DU CAMPING
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Panama / Angleterre
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE : TOUTE L'HISTOIRE (1/6)
22.45 La guerre d'indépendance américaine…

DIMANCHE


Scarface, Arte

TF1
21.10 FILM
BARBECUE
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
L'EMBARRAS DU CHOIX
Avec Alexandra Lamy
22.45 007 Spectre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX 10
Avec John Reardon
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
OBJECTIF BRENNUS
22.35 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
20.55 DOCUMENTAIRE
FACE À L'HISTOIRE - L'ÉPOPÉE DE LADY LIBERTY
23.00 On les appelle cowboys, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.10 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
SCARFACE 12
Avec Al Pacino
23.40 The Bee Gees – "How Can You Mend a Broken Heart", doc.

LUNDI


En attendant Bojangles, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
22.55 Camping 2, film
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Ralf Little
22.10 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
EN ATTENDANT BOJANGLES 10
23.15 Moi, Michel Rocard, j'irai dormir en Corse, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT
Avec Sean Bean
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
INSTINCT ANIMAL
23.00 25 kilos ! 3 jours pour vider son sac, doc.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.05 Avant-match, mag.
22.20 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
L'ÉCLIPSE
De Michelangelo Antonioni
Avec Monica Vitti, Alain Delon
23.00 Monica Vitti, doc.

MARDI


Deux pianos, Canal+

TF1
21.10 FILM
LA PROPOSITION
Avec Sandra Bullock
film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
L'AMÉRIQUE ET NOUS - 250 ANS D'AMOUR / HAINE!
22.55 Face à l'Histoire : Miss Liberty, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
À QUI PROFITE LE DOUTE ?
22.40 Meurtres à La Rochelle, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
DEUX PIANOS
23.00 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.55 C dans l'air, mag.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'INCENDIE DU REICHSTAG
22.30 Berlin 1933 – Le journal d'une capitale, doc.

MERCREDI


All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
23.00 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
UN CHÂTEAU EN ESPAGNE
Avec Aïssa Maïga
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
JAMEL COMEDY CLUB 2026
22.50 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUCIE EN THAÏLANDE
21.55 Lucie : mission Brésil, doc.
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
Présenté par Ophélie Meunier
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
VOLVER
Avec Penélope Cruz
22.55 Disco's Revenge, doc.

JEUDI



Football : Coupe du monde…, M6

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
Avec Francis Huster
22.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
Présenté par Claire Chazal
23.05 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
SILO 10
De Morten Tyldum
Avec Rebecca Ferguson
23.05 Jérôme, les yeux dans le bleu, doc.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUTÈCE, SUR LES TRACES DES PARISII
22.35 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
23.25 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
23.55 Vis ta vie, doc.

VENDREDI


Anaconda, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.35 Les 12 coups
FRANCE 2
21,10 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
Avec Gil Alma, Olivia Côte
22.45 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LA BELLE HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE
22.55 100% Johnny - Live à la Tour Eiffel, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
ANACONDA
Avec Paul Rudd Jack Black
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DE MARIE-ANTOINETTE À VERSAILLES
22.40 Les trésors des jardins français, doc.
M6
19.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
23.15 Vincent doit mourir, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

La Grande Fête des tubes du camping ★



Pour faire une petite pause entre deux matchs de foot, M6 rediffuse *La Grande Fête des tubes du camping*. Élodie Gossuin et Jérôme Anthony nous invitent à une soirée dansante au rythme des titres les plus populaires des années 80 à nos jours. Cette émission a été enregistrée l'année dernière à Montpellier, avec Billy Crawford, Anne Sila, Helmut Fritz, Partenaire particulier ou Patrick Hernandez. **Samedi 27, M6, 20 h 45**

L'Embarras du choix ★★

Juliette souffre d'un mal pour le moins inhabituel : elle est incapable de prendre la moindre décision. Quand elle fait la rencontre d'Étienne, chef cuisinier très séduisant, et de Paul, un Écossais au charme ravageur, Juliette se retrouve face à deux demandes en mariage simultanées. Alexandra Lamy hésite entre Arnaud Ducret et Jamie Bamber dans cette comédie d'Éric Lavaine. **Dimanche 28, France 2, 21 h 10**

Camping Paradis ★★

Camping Paradis fête ses 20 ans cette année ! Depuis le 21 novembre 2006, la série, tournée à Martigues, dans le sud de la France, apporte chaleur et bonne humeur aux téléspectateurs de TF1. Près de cent soirées ensoleillées ont été enregistrées en deux décennies ! Pour célébrer cet anniversaire, toute l'équipe se retrouve dans l'épisode *Retour de flamme au paradis*, qui voit revenir le personnage d'Amandine (jouée par Géraldine Lapalus)… **Lundi 29, TF1, 21 h 10**

En attendant Bojangles ★★★



Le film met en scène trois membres d'une famille. Le père, Georges, organise chaque soir des fêtes où le champagne coule à flots. La mère, Camille, passe ses journées à danser sur *Mr. Bojangles* de Nina Simone, avec l'insouciance d'une jeune fille. Leur fils, Gary, est ravi d'avoir des parents si différents des autres jusqu'au jour où il réalise que sa mère est en réalité atteinte d'une maladie mentale… **Lundi 29, France 3, 21 h 10**

Deux pianos ★★

Mathias Vogler a bâti sa vie autour de la musique. Passionné et solitaire, ce pianiste a depuis longtemps quitté la France pour son art. Mais lorsque son ancienne mentor le rappelle pour une série de concerts à Lyon, il fait ses valises et sort de son exil. Après avoir rencontré par hasard un enfant qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, Mathias retrouve Claude, son amour de jeunesse… **Mardi 30, Canal+, 21 h 05**

Aya Nakamura en concert au stade de France ★★

France 4 diffuse le récent concert d'Aya Nakamura au Stade de France. Fin mai, l'interprète de *Djadja*, *Pookie* ou *Copines* est devenue la première artiste féminine française à remplir l'enceinte dionysienne trois soirs d'affilée. Plus qu'une simple captation, cette soirée retracera un spectacle monumental de 2 h 30, enrichi d'images tournées lors des trois représentations. **Mercredi 1er, France 4, 21 h 00**

Un château en Espagne ★★



Corinne Masiero passe derrière la caméra et signe sa première fiction en tant que réalisatrice. Dans *Un château en Espagne*, la star de *Capitaine Marleau* dénonce le mal-logement en France à travers le parcours d'Audrey, qui découvre qu'une femme vit à la rue avec ses deux enfants. Elle investit alors un immeuble inoccupé appartenant à son mari. **Mercredi 1er, France 2, 21 h 10**

Vincent doit mourir ★★

Un matin, Vincent, graphiste sans histoires, est agressé par un jeune stagiaire. Celui-ci est suivi par un collègue de travail. Puis, ce sont ses voisins et les passants qui se jettent sur lui, sans raison, pour tenter de le tuer. Il n'a alors qu'une solution : fuir afin d'échapper à ce monde qui veut à tout prix le voir disparaître… Ce thriller délicieusement farfelu est porté par Karim Leklou et Vimala Pons. **Vendredi 3, Arte, 23 h 15**

Anaconda ★

Jack Black et Paul Rudd sont les têtes d'affiche de la comédie d'aventure *Anaconda*, de Tom Gormican. Les acteurs campent Doug et Griff, deux amis d'enfance. Depuis longtemps, cet ancien cinéaste et cet acteur qui peine à se construire une carrière ont un rêve commun : tourner un remake d'*Anaconda, le prédateur*, le « nanar » avec Jennifer Lopez, sorti en 1997. Nos téméraires quadragénaires montent donc une équipe et partent en Amazonie. **Vendredi 3, Canal+, 21 h 05**

COUP **DE PROJECTEUR**

Les Estivants


© Ad Vitam Productions / Ex Nihilo / NJJ Entertainment

Après *Il est plus facile pour un chameau…*, *Actrices* et *Un château en Italie*, Valeria Bruni Tedeschi signe son quatrième long métrage avec *Les Estivants*, sorti en 2019. Il s'agit encore une fois d'un projet très personnel pour la scénariste et réalisatrice, qui fait écho à son métier, à sa famille issue de la bourgeoisie italienne et à la mort de son frère. Devant la caméra, on retrouve également sa propre mère Marisa Borini, sa fille Oumy Bruni Garrel ou encore sa tante Gigi Borini.

Le film commence par une rupture. Luca annonce à sa femme Anna qu'il a rencontré quelqu'un d'autre. Anna, encore très amoureuse, ne l'accepte pas. Elle part tout de même en vacances, comme prévu, dans une sublime villa sur la Côte d'Azur, espérant que Luca la rejoigne. Sur place, cette cinéaste retrouve sa famille, ses amis et les employés de maison, chacun avec ses névroses.

Samedi 27, France 4, 21 h 00

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Plus haut, plus loin, l'esprit de Pabré* Le Petit séminaire Saint-François-de-Sales de Pabré, au Burkina Faso, forme de futurs prêtres mais aussi des médecins, chefs d'État ou entrepreneurs. ***Dimanche 28, 22 h 20***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Frappés d'abat-tement	Parente	Maréchal de France	Déchet de bois ou de métal	Bien inspiré	Peut être un guêpier	Reine de France	Se dresse près de Catane	Ayant la forme de réseaux
Qui fait des ragots	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Suève qui fut battu par César	→								
Agité	→								
Pégase en avait	→					Couleur / Rivière	→		
Aire de vent	→		Poète / Graminée	→		↓		Epouse de Zeus	
Petit village perdu	→		↓		Ile / Vide	→		↓	
Chimiste français	→			Barbare / Se trouve	→ ↓				
Ancienne machine de guerre	→			↓			Grand dieu / Saint	→	
Sentiment de com-passion	→					Période / Brave	→ ↓		
Excla-mation	→		Saxhorn / Simple	→		↓		Personnel	
Place d'armes	→		↓	Catégorie →				↓	
Jugements	→								

ADOPTANTE
ARASER
ARMATEUR
ASSOMMANT
BATTERIE
BOURSIER
CARREE
CREER
DECRETER
DISSOCIE
DOMPTEUR
ECRITURE
EGER
ENCRASSER
ETALIERE
FOURCHET
GALBEE
GALOPADE
GERONDIF
GUIMPE
HORN
IMPOSANT
INTRIGUE
INVOQUER
JALONNER
LITURGIE
LORD
LUTE
MENER
POCHETTE
QUETSCHE
RACONTEE
RECELEE
RENTE
TAIE
TAMARIN
TRESSEUR
TROMBE
USAGEE

À découvrir : un mot de 8 lettres

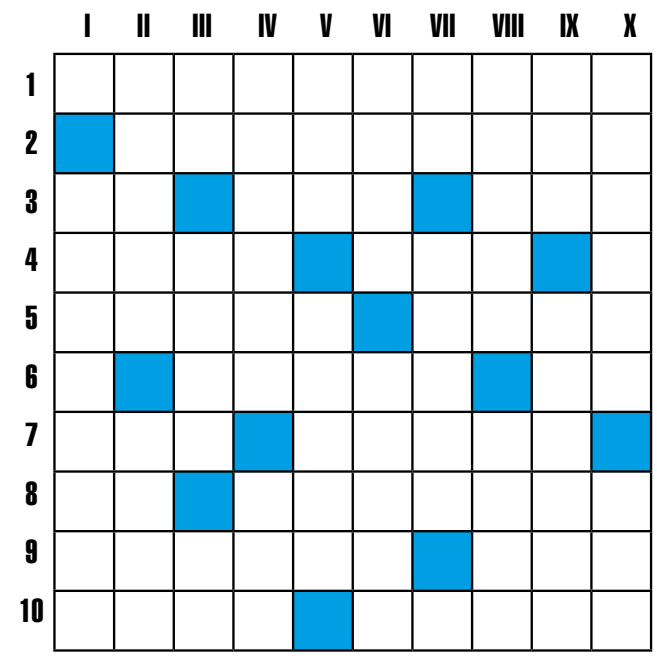
R	J	A	L	O	N	N	E	R	U	T	I	R	C	E
G	U	I	M	P	E	D	I	S	S	O	C	I	E	T
S	U	E	I	R	E	T	T	A	B	E	G	L	D	A
T	N	A	S	O	P	M	I	F	B	E	E	I	A	L
T	A	R	A	S	E	R	O	M	R	C	T	T	P	I
C	N	C	U	N	E	U	O	O	E	R	T	U	O	E
R	A	A	E	E	R	R	N	R	E	G	E	R	L	R
E	D	R	M	C	T	D	T	H	T	B	H	G	A	E
T	O	R	H	M	I	A	C	H	N	O	C	I	G	S
E	P	E	O	F	O	S	M	E	O	U	O	E	A	S
R	T	E	E	L	T	S	I	R	C	R	P	T	L	A
C	A	R	E	E	G	A	S	U	A	S	N	N	B	R
E	N	C	U	T	T	A	M	A	R	I	N	E	E	C
D	T	Q	T	E	D	O	M	P	T	E	U	R	E	N
R	E	U	Q	O	V	N	I	N	T	R	I	G	U	E

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : SUCRETTE

S	E	N	T	E	N	C	N	O	R	C	A	N	I	E	R
E	C	U	■	S	O	R	T	E	U	■	I	S	T	E	T
H	E	■	T	U	B	A	■	R	E	Y	■	C	R	U	E	L
P	I	T	I	E	■	M	A	I	T	R	O	U	■	O	A	H	U
O	N	A	G	R	E	■	R	A	E	D	E	■	S	A	I	L	E	C
A	I	L	E	S	■	B	A	I	R	E	P	I	D	A	N	T	E	R
S	E	■	A	E	D	E	■	C	T	R	O	U	■	O	A	H	U	T
C	■	E	D	E	■	O	A	H	U	T	R	O	U	■	O	A	H	U
R	E	Y	■	C	R	U	E	L	R	E	Y	■	C	R	U	E	L
A	R	E	■	O	A	G	R	E	■	R	A	E	D	E	■	S	A	I
I	A	M	■	E	T	I	T	U	■	E	H	■	B	A	■	R	E	T
U	H	A	■	O	U	■	O	A	H	U	C	■	E	D	E	■	S	A
L	E	U	R	C	■	Y	E	R	E	L	T	U	R	E	Y	■	C	R
E	S	O	R	T	E	■	S	O	R	T	E	C	U	■	S	O	R	T
S	E	C	N	E	T	N	E	C	N	I	A	C	N	I	E	R	C	E

À vous de jouer !



MOTS CROISÉES

SUDOKU

1	7	6			5	3	9	
		8				1		2
5	2							
2		5	1	9	7	6		
		9	3					
7		3		2	4	9		
			5	6	1		3	8
6	5					4	1	
	3		7	4				6

HORIZONTALEMENT

1. Juge sur des apparences. 2. Couardes. 3. Pronom. Il fait éclater la roche. Sans bavures. 4. Plaine du bas Rhône. Point de départ d'une chronologie. 5. La galère du roi. Montagne de Thessalie. 6. Replace. Symbole. 7. Femme pleine de charme. Bon pour le service. 8. Ville de Chaldée. Machine d'imprimerie. 9. Trèfle cornu. Préfixe. 10. Dieu celte. Ville d'Allemagne.

VERTICALEMENT

I. Les écrouelles. II. Fait son effet. Psyché en fut aimée. III. Adverbe. Rivière de Suisse. Non dit. IV. Stoppe. Se dégonfle quand il est pressé. V. Période géologique. Celui qu'aiguillonne l'exemple. VI. Caché. Allonge. VII. Pronom. Cuite. VIII. Lichen poussant sur les vieux arbres. Eclaires. IX. Brame. Cordage plat. X. Espace littoral que découvre la basse mer. Agent double.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Conjecture- **2.** Peureuses. **3.** Se. Gel. Net. **4.** Crau. Ere. **5.** Réale. Eta. **6.** Remet. Rn. **7.** Fée. Utile. **8.** Ur. Pileuse. **9.** Lotier. Iso. **10.** Esus. Essen.

VERTICALEMENT
I. Scrofule. **II.** Opère. Eros. **III.** Ne. Arare. Tu. **IV.** Jugule. Pis. **V.** Ere. Emule. **VI.** Celé. Etire. **VII.** Tu. Rôtie. **VIII.** Usnée. Luis. **IX.** Rée. Tresse. **X.** Estran. Eon.

1	7	6	2	8	5	3	9	4
3	9	8	4	7	6	1	5	2
5	2	4	9	1	3	8	6	7
2	8	5	1	9	7	6	4	3
4	6	9	3	5	8	2	7	1
7	1	3	6	2	4	9	8	5
9	4	2	5	6	1	7	3	8
6	5	7	8	3	2	4	1	9
8	3	1	7	4	9	5	2	6

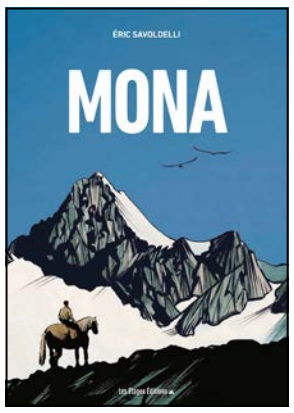
LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

MONA

d'Éric Savoldelli

► Les Étages Éditions, 176 pages, 32 €



Attention, risque de choc ! Mona est une jument. Pas n'importe quelle jument. À sa naissance, elle a été liée à Melchio, un jeune Italien dont le père est bûcheron débardeur. Un jour, ce dernier meurt et pour trouver des ressources pour sa mère et ses jeunes sœurs, Melchio part avec son meilleur ami et le petit frère de celui-ci chercher du travail ailleurs. En France. C'est l'histoire de cette migration italienne et de la difficile intégration de ces immigrés dans les années 50, dans un pays rude où la mécanisation grandissante bouscule les rapports sociaux et professionnels, les repères familiaux.
Avec une sobriété de trait et de couleurs étonnante et forte, Éric Savoldelli, inspiré par son histoire familiale et l'odyssée de son grand-père paternel, signe ici un premier roman graphique d'une force rare. Ancien bûcheron et ancien berger, **ses paysages rendent à merveille la paisible brutalité de la montagne et de ceux qui l'habitent.**

AVENTURES POMME EN BRETAGNE

de Damien Courcoux

► Glénat, 176 pages, 19,95 €

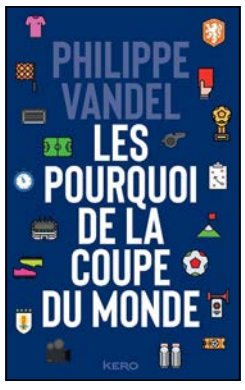


Les vacances à thèmes sont à la mode, et Glénat en propose un plutôt original, autour de la pomme. En Bretagne évidemment. Ce guide écrit par Damien Courcoux en partenariat avec la maison cidricole de Bretagne, permet de découvrir, autour de trente-sept cidreries, des itinéraires de randonnées ouvrant les portes de l'univers de la pomme. On découvre non seulement des paysages, des pommeraies, des cidreries, mais aussi les femmes et les hommes qui sont derrière. Une belle balade humaine et conviviale. **Buvez des pommes !**

LES POURQUOI DE LA COUPE DU MONDE

de Philippe Vandel

► Kero, 264 pages, 17,90 €



Le journaliste Philippe Vandel s'est fait connaître avec ses célèbres interventions « Pourquoi ? « à la radio. Coupe du Monde oblige, le voilà de retour avec de nombreuses questions sur le football : pourquoi joue-t-on à onze par équipe ? Pourquoi de nombreux joueurs ont un slip fétiche pour les matches importants ? Pourquoi le maillot de l'équipe italienne est bleu alors que cette couleur n'est pas sur leur drapeau ?
Autant de questions auxquelles vous n'auriez sans doute pas pensé et dont les réponses vous permettront de briller à la mi-temps !

VOYAGES À VÉLO ET VÉLO ÉLECTRIQUE – AQUITAINE

de Philippe Calas

► Glénat, 192 pages, 18,90 €



Encore un petit guide précieux pour les cyclistes désireux de parcourir les routes du sud-ouest de l'Aquitaine : Gironde, Landes, Pyrénées atlantiques et Lot-et-Garonne. Huit boucles de 120 à 430 km, soit 2 à 8 jours de voyages, permettront ainsi de découvrir les richesses de ce pays : la vallée de la Garonne et le Canal latéral, l'estuaire de la Gironde, les paysages montagneux du Béarn et du Pays Basque. Chaque itinéraire est présenté avec plusieurs cartes, des points remarquables, des indications topographiques et kilométriques, et des infos pratiques (gare, réparateurs, hébergements…). **Le format à l'italienne et la reliure à spirale rendent le tout très pratique.**

L'ÂGE D'OR DE LA FORMULE 1

de Pete Biro et George Levy

► Glénat collection Auto-moto, 240 pages, 39,95 €



Pendant plus de trente ans, le photographe Pete Biro a suivi le sport automobile, et notamment, depuis les années 60, la Formule 1. Il est devenu proche des grands noms de ce sport, pilotes, ingénieurs, directeurs et propriétaires d'écurie. Dans ce beau livre, on retrouve donc une sélection de quelque 230 photographies qui retracent les évolutions et révolutions qu'a connues la discipline. On croise ainsi Jim Clark, Mario Andretti, Jackie Stewart, Jack Brabham ou encore Mike Costin et Keith Duckworth **qui ont fusionné leurs génies et leurs noms pour faire naître les fameux moteurs Cosworth.**

Environnement Face aux records de chaleur, le climatiseur séduit, d'autant plus avec une électricité peu carbonée. Un confort bienvenu, mais qui reste le signe d'une adaptation encore incomplète aux canicules.

La canicule doit-elle nous faire succomber à la climatisation ?

Records battus. Alors que Météo France nous promettait cette semaine *« la journée la plus chaude jamais mesurée en France tous mois confondus »*, chacun a cherché des moyens de se mettre au frais. Et nombreux sont ceux qui se sont mis à rêver de climatisation.

Tout le week-end du 20 juin, les consommateurs se sont ruées chez les vendeurs d'électroménager. Déjà l'an dernier, quatrième année la plus chaude jamais enregistrée en France, cette urgence de s'équiper s'est traduite par une flambée des ventes de climatiseurs mobiles (+ 85 % en valeur) et de ventilateurs (+ 74,5 %), selon les données du Groupement des marques d'appareils pour la maison (Gifam), publiées début 2026.



La climatisation représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel en France. *MAXPPP*

Un équipement en progression

Malgré ces achats compulsifs, le taux d'équipement en climatisation reste plus faible dans l'Hexagone que dans de nombreux autres pays. D'après les dernières données, moins d'un quart des foyers français déclaraient avoir un système de climatisation dans leur logement, contre plus de 90 % des Américains ou des Japonais. Mais un changement est en marche. D'après les dernières données de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, le taux de personnes équipées est passé de 18 % en 2023 à 24 % en 2025, une *« augmentation significative »* en seulement deux ans.

Dans son rôle d'accompagnement à la transition, l'Ademe rappelle qu'il serait préférable d'éviter le recours à des solutions individuelles, en préparant le pays à la multiplication annoncée des canicules. C'était l'ambition du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3), présenté en mars 2025. Pour l'Ademe, *« anticiper passe d'abord par le déploiement de solutions pérennes, sobres et passives »*, qui réduisent *« significativement les besoins de rafraîchissement »*, avant d'envisager l'installation d'un système actif.

Même son de cloche du côté du collectif Adapt, qui conseille les nouvelles équipes municipales sur l'adaptation à la chaleur. *« La climatisation ne peut pas constituer l'unique réponse aux fortes chaleurs. Elle doit rester un outil parmi d'autres, utilisé de manière stratégique »*, écrit-il dans son manifeste qui liste *« 10 mesures simples pour se préparer aux chaleurs extrêmes »*.

Une facture encore contenue

Pour l'heure, la facture de la climatisation reste contenue. Sur les 24 % de foyers équipés, plus de la moitié ne climatisent qu'une seule pièce. Au total, la climatisation, dont l'usage reste très ponctuel, représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel, selon le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren). C'est justement cette part marginale qui nourrit un sentiment diffus de *« ce n'est pas bien grave »*, ajouté à une forme d'envie amenant à penser *« pourquoi pas moi ? »*.

Une petite musique de fond monte ainsi. À laquelle vient s'ajouter désormais la propreté de notre électricité. Pourquoi culpabiliser puisque l'électricité française est une des plus décarbonées au monde ? Selon le gestionnaire du réseau français, RTE, la production a atteint un niveau historique de 95,2 % d'électricité d'origine décarbonée en 2025. Et l'abondance de soleil et d'un petit vent aux bonnes heures de la journée a même généré 209 heures de prix négatifs sur les quatre premiers mois de l'année. Jusqu'à 10 % de l'électricité solaire produite a même dû être *« jetée »* faute d'utilisateurs. Voilà de quoi nourrir les arguments du clan des *« pour »* : climatiser ne reviendrait plus à réchauffer la planète, mais à profiter d'un surplus d'énergie propre.

Des limites réelles

L'argument n'est pas faux, mais il n'offre pas une vue d'ensemble. D'abord, parce que les fortes chaleurs peuvent rogner la marge que cette électricité propre devait offrir. À chaque degré supplémentaire au-delà de 30 °C, la demande électrique augmente de 1,2 %, a calculé Allianz Trade. Or c'est précisément là que les centrales subissent elles aussi des difficultés. Ainsi en 2019, EDF avait dû réduire la production de plusieurs de ses réacteurs nucléaires en pleine canicule, par manque d'eau pour ses circuits de refroidissement. La chaleur peut aussi réduire la capacité de transport des lignes à haute tension.

Quoi qu'il en soit, le problème des climatiseurs vient davantage de leur mode de fonctionnement qui consiste à évacuer la chaleur vers l'extérieur. Cet appareil ne détruit rien, il déplace le problème en exposant les autres. En ville, cela participe au phénomène des îlots de chaleur. Selon l'Ademe, l'écart entre les cœurs urbains et la campagne peut atteindre jusqu'à 10 °C en période de canicule.

Le collectif Adapt préfère donc recommander aux municipalités de *« développer des solutions collectives – réseaux de froid, géothermie – en évitant une généralisation non maîtrisée des équipements individuels »*. Climatiser n'est pas un crime climatique, mais s'en servir comme d'un blanc-seing individuel sans qu'aucune collectivité n'organise la bascule risque de transformer un problème commun en nouvelle inégalité sociale.

Angélique VALLEZ

Europe Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni décidait de quitter l'Union européenne. Dix ans plus tard, une majorité de Britanniques regrettent les conséquences du Brexit. À l'initiative du Premier ministre démissionnaire Keir Starmer, le rapprochement a été enclenché.

Dix ans après le Brexit, le Royaume-Uni revient à petits pas

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni votait à 51,9 % en faveur du Brexit, tournant le dos à plus de quarante ans d'appartenance à l'Union européenne. Les partisans du *« Leave »* promettaient alors un pays plus libre, plus prospère et redevenu une puissance mondiale sous la bannière du *« Global Britain »*. Dix ans plus tard, le bilan apparaît bien plus mitigé.

Un « reset » prudent avec Bruxelles

Arrivé au pouvoir en juillet 2024, le travailliste Keir Starmer avait fait du *« reset »* avec Bruxelles l'un des marqueurs de son action. Sans remettre en cause le Brexit, il souhaitait réparer une partie des dommages causés par la rupture.

Son objectif : renouer des liens plus étroits avec l'Union européenne tout en respectant les lignes rouges héritées du référendum, notamment le refus de réintégrer le marché unique ou l'union douanière.

Dès 2025, Londres et Bruxelles ont multiplié les signes de rapprochement. Un premier sommet UE-Royaume-Uni a permis la signature d'un accord sur la défense et la cybersécurité. Keir Starmer s'est également investi personnellement dans ce rapprochement, soutenu notamment par Emmanuel Macron, Friedrich Merz et Ursula von der Leyen. Mais les Européens, qui espéraient davantage, ont souvent jugé ce *« reset »* trop prudent.

Une opinion publique qui évolue

Cette prudence s'explique en partie par la sensibilité persistante du sujet au Royaume-Uni. Pourtant, les sondages montrent une évolution nette de l'opinion. Une majorité de Britanniques estime désormais que le Brexit n'a pas produit les bénéfices annoncés. Beaucoup souhaitent un rapprochement avec l'Union européenne, devenue plus attractive aux yeux de l'opinion que les États-Unis.

La question économique est au cœur de cette évolution. Le Brexit continue de peser sur les échanges commerciaux et sur la croissance britannique. Au sein du gouvernement travailliste, plusieurs responsables ont plaidé pour un approfondissement des relations avec le principal partenaire commercial du pays afin de soutenir l'activité économique.

Le contexte géopolitique comme accélérateur

Le contexte international a également joué en faveur de ce rapprochement. La guerre en Ukraine a rappelé l'importance de la coopération entre Londres et les capitales européennes. Le Royaume-Uni reste une puissance nucléaire et diplomatique majeure, tandis que l'incertitude croissante sur l'engagement américain en Europe pousse les deux rives de la Manche à resserrer leurs liens.

Une nouvelle étape a été franchie en avril 2026 avec l'annonce du retour du Royaume-Uni dans le programme Erasmus+ à partir de 2027. Cet accord, hautement symbolique, marque l'une des premières réintégrations britanniques dans un programme européen depuis le Brexit.

La démission de Keir Starmer, à la veille du dixième anniversaire du référendum, ouvre une période d'incertitude politique. Mais son probable successeur, Andy Burnham, apparaît lui aussi favorable à la poursuite du rapprochement avec Bruxelles. Dix ans après le Brexit, Londres ne se prépare pas à revenir dans l'Union européenne. En revanche, le temps est désormais à la reconstruction progressive d'une relation que les réalités économiques et géopolitiques rendent de plus en plus indispensable.

Emmanuel ROMER
avec Agnès ROTIVEL

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL